

La création du réseau de communication du Comité Régional Lorraine d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire

Ludovic Delval

► **To cite this version:**

Ludovic Delval. La création du réseau de communication du Comité Régional Lorraine d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire. Sociologie. 2006. hal-01892246

HAL Id: hal-01892246

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01892246>

Submitted on 10 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



MASTER CONDUITE DE PROJETS
ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
Spécialité Sport, Santé et Insertion
Parcours Management et Communication en Sport
Université Henri Poincaré – NANCY 1
-Faculté Du Sport-(UFR STAPS)



Rapport de Projet
présenté en vue de l'obtention
du diplôme de **Master**

La Création du Réseau de Communication du Comité Régional Lorraine d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

par

Ludovic DELVAL

JURY

- M. Gil DENIS, **Guidant Universitaire**, Directeur du Master Conduite de Projets et Développement des Territoires. Responsable du parcours Management et Communication en Sport, Nancy.
- M. Manuel PEREZ, Président du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire Lorraine, Nancy.

JUIN 2006

Remerciements

Je remercie particulièrement M. Gil DENIS, Directeur de Formation et Guidant Universitaire, pour l'aide méthodologique et les orientations qu'il m'a apportées dans l'élaboration de ce mémoire. M. Manuel PEREZ, Président du Comité Régional FFEPGV Lorraine, pour son soutien lors des actions entreprises et son aide dans l'optique de ce mémoire. Mme Céline ROUSTY-COLIN, Conseiller Technique Sportif Lorraine d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire pour les conseils et les informations qu'elle m'a prodigués.

Je tiens à remercier également toutes les personnes de la FFEPGV, CPR des autres COREG particulièrement ceux du « Grand Est ». Les salariés du COREG Lorraine notamment Dominique GOBILLOT, Catherine LUX et Marie-Hélène DEBUY qui m'ont apporté leur aide et leurs impressions dans ce projet. Merci aux personnes des Comités Départementaux, élus, salariés mais aussi aux animateurs et dirigeants de sections qui se sont impliquées dans la mise en place de ce réseau de communication.

SOMMAIRE

Remerciements	p 2
Introduction	p 5
I <u>Analyse contextuelle</u>	p 7
A- Le manque d'animateurs de Gymnastique Volontaire	p 7
1- Contexte national	p 7
2- Un problème commun aux quatre départements Lorrains	p 12
B- Les outils de Communication existants	p 15
1- Le manque d'adaptation des documents fédéraux aux besoins locaux	p 15
2- Les documents créés précédemment par le COREG Lorraine	p 17
II <u>La création du réseau de communication Lorraine</u>	p 21
A- La mise en place d'un groupe pluridisciplinaire	p 21
1- Les résultats attendus et la méthodologie employée	p 21
2- Les réunions du réseau de communication	p 29
B - Décisions prises par le groupe de réflexion	p 38
1- Les outils à concevoir	p 38
2- Les actions à mener	p 42
C - Analyse de la démarche	p 44
1- Comparaison des résultats et prise en compte des perturbations	p 44
2- Pérennisation du projet	p 53

Conclusion

p 56

Annexes

Introduction

Dans le cadre de mon année de formation en Master Conduite de Projets et Développement des Territoires-Parcours Management et Communication en Sport, un stage de 700 heures en structure d'accueil devait être effectué. Cette insertion en structure était, pour moi, une possibilité de mettre en place et conduire un projet complexe. Ceci afin de mettre en pratique les connaissances assimilées précédemment lors de cette année de formation.

La conduite d'un projet complexe nécessite de prendre en compte les divers aspects qui interviennent dans sa mise en place et qui peuvent par conséquent en modifier l'orientation et le déroulement. Il convient donc, avant toute chose, de réaliser une analyse contextuelle afin d'établir avec précision une liste des acteurs et autres facteurs pouvant influencer sur le projet que ce soit au niveau de la prise de décision mais aussi de l'opérationnalisation de celui-ci. On ne peut ainsi occulter aucun aspect dans l'organisation d'un projet complexe que nombre d'éléments peuvent venir enrichir, modifier ou perturber.

Ces facteurs « perturbants » vont apporter un décalage entre les résultats attendus lors de l'élaboration du projet, et les résultats réels qui ne seront connus que lors de la réalisation finale de celui-ci et de son évaluation. L'écart entre ces résultats attendus et réels permettra ainsi de juger de la bonne mise en œuvre du projet et de l'adaptation plus ou moins réussie par rapport aux perturbations qui seront apparues.

Le Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (COREG EPGV) de Lorraine est un organisme de formation d'animateurs sportifs. Ainsi son fonctionnement et la pérennisation des emplois de ses salariés sont étroitement liés aux animateurs formés par cette structure. En effet, un manque d'animateurs en formation mettrait en péril l'activité du COREG EPGV Lorraine.

Ayant été stagiaire (500 heures) lors de mon année de maîtrise de l'Institut Universitaire Professionnalisé en Management et Gestion des Entreprises (IUP MGE), puis salarié du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire Lorraine, en charge de la communication, j'ai pu suivre la baisse du nombre d'animateurs en Lorraine et les difficultés de recrutement qui y sont liées.

Le recrutement est inévitablement lié à une action de communication qu'il faut maîtriser et s'approprier afin de faire passer le message adapté aux personnes ciblées. Il convenait donc de proposer une stratégie de communication adaptée au recrutement d'animateurs du COREG EPGV Lorraine. Cette stratégie de communication fut l'objet d'un précédent travail¹, effectué dans le cadre de mon année de Maîtrise de l'IUP MGE.

Afin d'optimiser les résultats des actions précédemment entreprises, la mise en place d'un projet complexe traitant de la communication de recrutement d'animateurs du COREG Lorraine était donc intéressante. Pour toute réalisation de projet, l'adhésion et la motivation des personnes impliquées dans son déroulement sont étroitement liées à leur implication dans la réflexion et les orientations choisies dès le début du projet. La nécessité de contacter des acteurs de chaque Comité Départemental apparaissait donc indispensable pour que ce projet de développement régional recueille l'adhésion des quatre départements lorrains (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges).

Quelle est la situation du COREG EPGV Lorraine et des quatre CODEPS Lorrains en terme d'animateurs ? Quels sont les outils de communication existant au niveau nationaux et régional ? Comment mettre en place des actions et outils de communication de recrutement qui soient cohérents avec les réalités locales des quatre départements Lorrains ? Quelles personnes peuvent être contactées pour s'impliquer dans un groupe de travail ?

Le projet consiste donc à créer et opérationnaliser un réseau de communication en Lorraine. Ce projet doit permettre de dégager une ligne de développement commune tout en prenant en compte les particularités des quatre départements lorrains.

Suite à l'analyse contextuelle de la situation des animateurs en Lorraine et au niveau national, une présentation des outils de communication existant sera faite. Après avoir vu résultats attendus et méthodologie de la mise en place du projet, une présentation de l'organisation et du travail effectué lors des réunions sera réalisée. Puis il conviendra de s'intéresser aux orientations prises par ce groupe en terme de communication de recrutement d'animateur avant d'analyser plus précisément la démarche entreprise.

¹ Une stratégie de communication adaptée au recrutement d'animateurs du Comité Régional d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire Lorraine

I Analyse contextuelle

Préalablement à la présentation des outils de communication existant et aux actions effectivement menées dans l'optique de la création du réseau de communication du COREG EPGV Lorraine, il convient de s'intéresser au contexte local et national afin de réaliser un projet cohérent et efficace.

A – Le manque d'animateurs de Gymnastique Volontaire

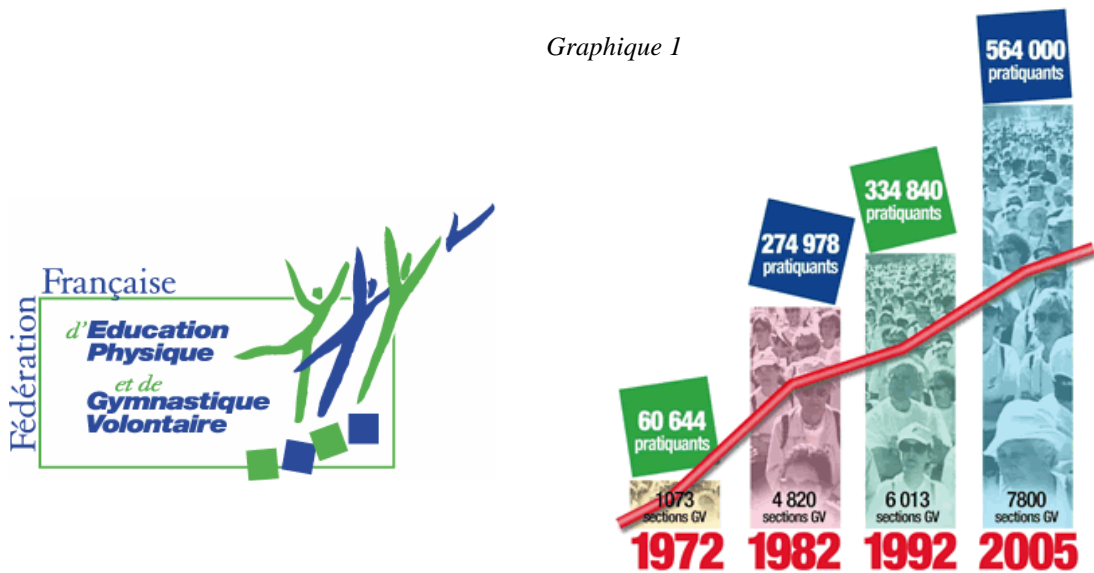
1) Contexte national

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est un mouvement associatif créé en 1888 dont la finalité est d'améliorer les conditions de vie de l'être humain. C'est un médecin, le docteur Tissié, qui introduit et développe la gymnastique en plein air à l'école.

La structure donne naissance au premier club (appelé aujourd'hui section) en 1950 à Bordeaux, puis en 1953 à une fédération : la Fédération Française de Gymnastique Educative, qui devient la Fédération Française Educative et de Gymnastique Volontaire en 1964. Puis en 1972, suite à une fusion avec la Fédération Française d'Education Physique, La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire est créée. La FFEPGV est reconnue d'utilité publique en 1976.

En 2005, avec 564 000 licenciés (graphique 1), la FFEPGV est devenue la troisième Fédération Sportive de France et la première non compétitive. Une évolution rapide qui correspond à une réponse à des besoins croissants et à un objectif de Prévention du capital santé de chacun par le développement d'un concept : le **Sport-Santé**

Graphique 1



La FFEPGV s'adresse à tous les publics, en tous lieux et à tous moments, en favorisant l'autonomie et la prévention du capital physique de chacun. Afin de répondre aux besoins des différents publics (enfants, adultes, seniors), la Fédération s'est dotée d'une palette de 12 produits multiservices (**Annexe 1**) adaptés à chacun des âges de la vie. 4 produits sont proposés à chacun des 3 grands types de publics de la FFEPGV

Cette diversité présente l'avantage de pouvoir effectuer une communication globale qui s'adresse à l'ensemble des cibles potentielles. En ce qui concerne le recrutement d'animateurs, c'est également une indication importante car la stratégie de communication doit s'intéresser au public à cibler. Or, dans le cas de la FFEPGV, une grande diversité de personnes peuvent être ciblées, car elle touche tous les âges et des types d'animation très divers (travail d'éveil avec les enfants, de développement avec les adolescents, de la gymnastique en entreprise, du travail d'équilibre avec les seniors...). Cependant, l'offre s'adressant à tous les publics et chaque public ayant ses spécificités, les formations des animateurs doivent être adaptées à ces différents publics et ceci a pour conséquence de créer une formation pour chaque produit.

Répartition des licenciés par âge et par sexe

Graphique 2

	0-17 ans	18-39 ans	40-59 ans	60 et plus	Total
Hommes	7 155	2 679	9 143	13 818	32 795
Femmes	40 300	131 983	224 463	126 008	522 754
Total	47 455	134 662	233 606	139 826	555 549

Source : statistiques fédérales FFEPGV
Saison 2004-2005



Comme nous le montre le graphique 2, la majorité des licenciés FFEPGV sont des femmes (94%) et la moyenne d'âge des licenciés se situe entre 40 et 59 ans (42%). Par conséquent, le profil type du licencié EPGV est une femme ayant entre 40 et 59 ans.

Répartition des animateurs par âge et par sexe

Graphique 3

	19-40 ans	41-60 ans	61 et plus	Total
Hommes	383	398	239	1 020
Femmes	1 864	4 106	946	6 916
Total	2 247	4 504	1 185	7 936

Source : statistiques fédérales FFEPGV
Saison 2004-2005



A l'image du profil type du licencié FFEPGV, celui du Cadre d'animation (c'est le terme qui définit l'animateur au sein de la FFEPGV) est également une femme (87% des animateurs sont des femmes) ayant entre 41 et 60 ans (plus de la moitié des animateurs sont dans cette tranche d'âge). (Graphique 3)

Comparatif de l'évolution nombre d'animateurs/nombre de licenciés

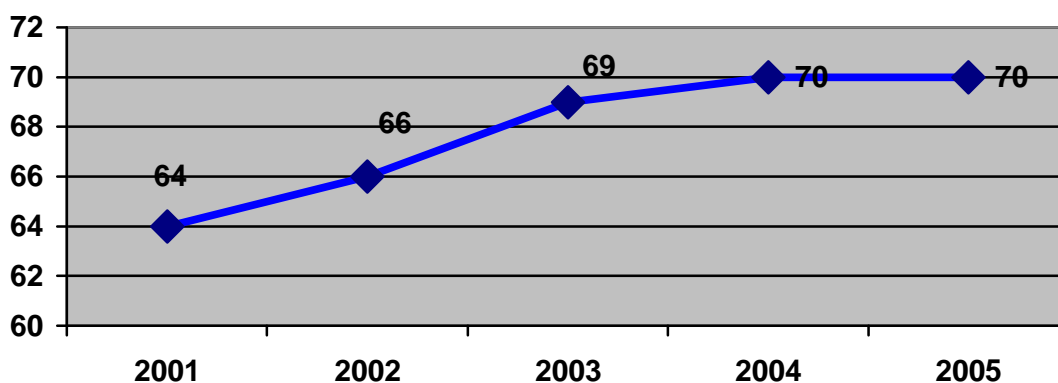
Graphique 4

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Evolution sur 4 ans
Animateurs	7 763	7 830	7 928	7 912	7 936	+ 2,2 %
Licenciés	485 865	521 672	535 521	551 261	555 549	+ 14,3 %

Source : statistiques fédérales FFEPGV

Evolution du ratio nombre de licenciés par animateurs

Graphique 5



Source : statistiques fédérales FFEPGV

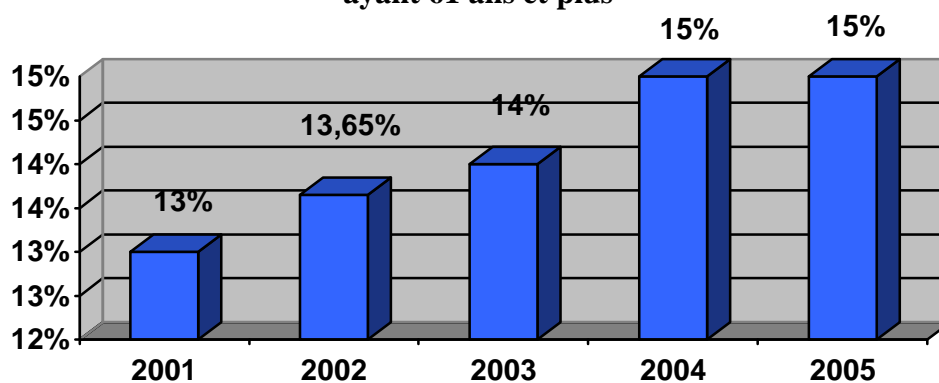


Le manque d'animateurs est un réel problème au sein de la 3^{ème} Fédération française. En effet, le nombre de pratiquants ne cesse d'augmenter, mais le nombre d'animateurs n'évolue pas de façon aussi significative (graphique 4) ce qui, à terme, va poser un problème au niveau des animations des cours. Ainsi en 2005, le ratio était de 70 licenciés pour un animateur (graphique 5). De plus, si ce nombre progresse dans des proportions moindres, une complication supplémentaire va apparaître : l'âge vieillissant des animateurs, ce qui pose le problème du renouvellement de ces derniers. Un effort doit donc être fait au niveau du recrutement et de la motivation des futurs animateurs.

Afin d'inverser la tendance du vieillissement des animateurs (graphique 6), la stratégie de communication de recrutement doit s'efforcer de cibler des actions vers des lieux privilégiés pour la recherche de jeunes animateurs (centres régionaux informations jeunesse ou université par exemple).

Pourcentage des animateurs EPGV ayant 61 ans et plus

Graphique 6



Source : statistiques fédérales FFEPGV

La FFEPGV pourrait, si le problème de recrutement n'est pas résolu rapidement, être victime de son succès en ne pouvant assurer une réponse à la demande croissante. En effet, avec le développement des concurrents, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire se doit de développer une stratégie de communication adéquate afin de recruter des futurs animateurs motivés et compétents. En ce qui concerne ces compétences, cela tient surtout de la motivation, car pour ce qui concerne la Formation, la FFEPGV est très bien structurée avec notamment des stages adaptés à tous les publics et à tous les produits proposés. Ces formations sont assurées par des formateurs certifiés, ce qui permet, une fois le diplôme acquis, de trouver des animateurs compétents et opérationnels.

De plus, ce déficit d'animateurs peut à terme amener une baisse de la qualité des animations de par la trop grande concentration de personnes dans les cours. Ce point doit être un facteur de motivation interne afin que la qualité et la diversité des animations de la FFEPGV puissent être pérennisées dans l'ensemble des cours dispensés.

Désormais, l'animateur de Gymnastique Volontaire devient professionnel. En effet la fédération cherche à faire disparaître le statut d'animateur bénévole afin de se mettre en règle avec la législation. Le second volet de cette professionnalisation doit amener ce travail d'appoint qu'est encore l'animation vers un véritable métier. Pour cela une réforme de la formation avec la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnel (CQP) est nécessaire. La FFEPGV souhaitait la création d'un CQP avec une spécificité santé liée à la prévention et au concept sport-santé. Or, les autres fédérations de sport pour tous : la Fédération Française d'Education Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM), la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP) participent au travail interfédéral dont le but est de déposer un CQP dans le domaine du sport pour tous.

Dans l'attente de l'avancée de ces dossiers, la FFEPGV a décidé d'autoriser la mise en place d'une nouvelle formation en respectant le modèle de formation professionnelle.

Le « cursus 98 » est basé sur 440 heures de formation alors que le CQP prévu est basé sur 160 heures. Ce « cursus 98 » a été modifié afin de respecter les modalités de mise en oeuvre de la formation professionnelle. Ce diplôme offre donc une bonne

formation professionnelle mais celle-ci est difficile et demande une motivation particulière du stagiaire qui souhaite devenir animateur. Cette difficulté peut être un frein au recrutement de nouveaux animateurs, d'autant que ces diplômes fédéraux limitent le temps d'animation à 10 heures/semaine et 360 heures/année. De plus, cette formation s'avère assez coûteuse pour le stagiaire (autour de 400 €) malgré les aides financières diverses. D'autre part, l'homologation des diplômes EPGV prendra fin en Août 2007 et tout diplôme acquis au-delà de cette date ne permettra plus d'animer contre rémunération. Le travail interfédéral CQP a défini comme date limite de « sortie » du CQP le 27 Août 2007, ce qui n'offre, dans l'attente de cette homologation, aucune garantie pour les futurs animateurs formés après cette date. Ce changement de formation et l'attente du CQP sont évidemment des freins au recrutement de futurs animateurs qui ne savent pas vers quoi ils s'engagent et sont par conséquent moins motivés.

Les formations entrent dans le champ de compétences des comités régionaux (COREG) de la FFEPGV qui coordonnent les actions de formations régionales. Ce sont donc ces COREG qui sont responsables de la formation des animateurs et des communications de recrutement. Ces formations s'effectuent avec les partenaires des COREG, généralement les Centres Régionaux d'Education Populaire par le Sport (CREPS).

2) Un problème commun aux quatre départements lorrains

Le Comité Régional définit et met en œuvre le **développement régional** et **coordonne les actions de Formation Initiale des animateurs**, il assure la Formation Continue des dirigeants de CODEP et de COREG, en liaison avec les Comités Départementaux (CODEP).

Il gère les postes techniques permanents fédéraux (Conseillers Pédagogiques Régionaux) et d'Etat (Conseillers Techniques et Sportifs) et non permanents (Equipes Techniques Régionales).

Le recrutement et la formation d'animateurs sont des champs de compétences des COREGs. Ainsi il revient au Comité Régional Lorraine de recruter, avec l'appui de la fédération, des personnes susceptibles de venir en formation et donc de devenir Animateurs de Gymnastique Volontaire.

Suite à l'analyse de la situation nationale, il est indispensable de réaliser un suivi du COREG Lorraine et de ses quatre CODEPs en ce qui concerne la situation des animateurs et licenciés lors de ces dernières années.

Evolution du nombre de licenciés et d'animateurs du COREG

Graphique 7

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Evolution sur 4 ans
Licenciés COREG	18 061	18 131	18 334	18 136	+ 0,4 %
Animateurs COREG	313	298	291	295	- 6 %

Source : statistiques fédérales

Evolution du nombre de licenciés et d'animateurs dans les CODEPS du COREG Lorraine

Graphique 8

		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Evolution sur 4 ans
Meurthe et Moselle	Animateurs	92	87	82	88	- 4,5 %
	Licenciés	5 101	4 892	5 169	5 374	+ 4,8 %
Meuse	Animateurs	41	38	40	42	+ 2,4 %
	Licenciés	2 490	2 477	2 434	2 419	- 2,3 %
Moselle	Animateurs	108	98	95	97	- 11,3 %
	Licenciés	6 391	6 519	6 559	6 459	+ 1,1 %
Vosges	Animateurs	72	75	74	68	- 5,8 %
	Licenciés	2 998	3 182	3 258	3 359	+ 12 %

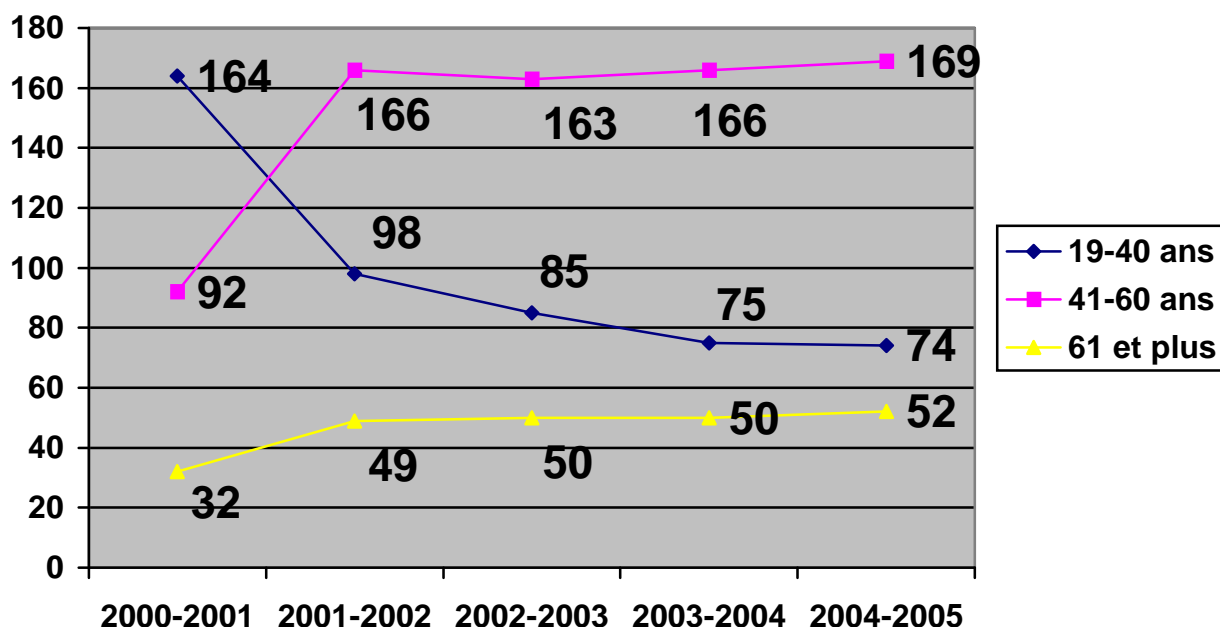
Source : statistiques fédérales

L'évolution du nombre de licenciés est stagnante ces dernières années au niveau régional et la situation départementale est semblable à l'exception toutefois du département des Vosges (graphiques 7 et 8). En ce qui concerne les animateurs, on observe une baisse généralisée (sauf Meuse : + 1 animateur). Ainsi la mobilisation doit

être régionale et intégrer les différents départements qui pourront par ce biais mutualiser leurs expériences et les efforts à produire.

Evolution de l'âge des animateurs depuis 5 ans

Graphique 9



Source : statistiques fédérales

Le nombre de licenciés continue d'augmenter, hormis pour la saison 2004-2005, mais à l'inverse le nombre d'animateurs chute (graphique 7 et 8). De plus, similairement à ce que l'on a pu observer au niveau national, la moyenne d'âge des animateurs augmente et la part des 19-40 ans est en baisse constante (graphique 9). Cette augmentation de la moyenne d'âge des animateurs est un autre effet pervers du manque de nouveaux animateurs qu'il est indispensable de contrer par un recrutement de personnes jeunes dans les formations EPGV en Lorraine. Le recrutement d'animateurs est donc un axe prioritaire du développement du COREG EPGV Lorraine. Ainsi des actions doivent être mises en place pour contrer cette tendance de baisse et de vieillissement des animateurs. Ceci passe notamment par une communication adaptée et correspondant aux besoins locaux.

B – Les outils de communication existants

Suite à un déficit de communication perçu en fin de PAMT III (Plan d'Actions à Moyen Terme 1999-2003), la fédération a développé un plan de communication mais celui-ci ne prend pas en compte, comme nous l'avons souligné précédemment, le manque d'animateurs et le besoin de recrutement. Dans le cadre du PAR (Plan d'Actions Régionales) 2003-2005, le COREG Lorraine devait mettre en place principalement trois actions de promotion et développement de la discipline : l'édition d'un calendrier national, la création d'un bulletin régional d'informations et la promotion de la discipline et des partenaires (spécialement par l'alimentation du site Internet). Toutes ces actions ont été entreprises par le COREG mais, comme nous l'avons vu, cette stratégie de communication n'est pas adaptée au recrutement d'animateurs. Ceci se vérifie notamment par des outils fédéraux qui ne correspondent pas aux besoins locaux. C'est pourquoi il est intéressant de mettre en place des outils et actions de recrutement au niveau régional. Il sera également important de sensibiliser les agents en interne afin d'optimiser l'impact de cette stratégie de communication.

1) Le manque d'adaptation des documents fédéraux aux besoins locaux

Afin de définir au mieux le plan de communication de la FFEPGV, il est nécessaire d'étudier le PAMT IV (Plan d'Action à Moyen Terme 2003-2007). Dans ce document, la FFEPGV présente son plan de communication comprenant 2 grandes parties : Promotion et Valorisation.

La première partie « Promotion » propose 3 objectifs à atteindre : informer les publics, développer les produits et acquérir de la notoriété.

La seconde partie « Valorisation » met en avant 2 axes : fédérer (les structures) et développer l'appartenance (les personnes).

Pour atteindre ces objectifs, la FFEPGV donne les grandes lignes de la marche à suivre, telles que l'édition de publications en interne ou le développement des relations médias en externe pour l'objectif Promotion. Elle avance l'idée de rénover l'image auprès des structures et de diffuser la culture fédérale vers les personnes.

Dans l'optique d'appuyer son plan de communication, la FFEPGV a mis en place nombre de documents, à destination de ses structures déconcentrées et décentralisées, tels que :

- des pochettes par public avec CD ROM intégré afin d'éditer des publications avec les descriptifs des différents produits, des affichettes et des bons découvertes
- des affiches expositions et des Kakemono pour les forums et manifestations
- des livrets multiservices
- des livrets Sport-Santé

Ces documents de communication sont fournis par la fédération, sur commande des CODEP, COREG ou dirigeants de sections.

La FFEPGV a également mise en place des outils à destination des animateurs (calendrier des stages) ou dirigeants de sections (guide administratif du dirigeant).

Une Charte Graphique a été élaborée au niveau fédéral afin de donner une unité nationale dans la communication de la GV. Or, si ces outils, comme les CD ROM, sont utiles dans la démarche d'informations et de communication, ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins qu'à une impression pure et simple. En effet, l'utilisateur se voit interdire l'accès à tout logo, image ou encore fond d'affiche. Un problème apparaît donc dans la conception d'outils de communication régionale, et ce afin de respecter la charte graphique, car il est en effet très difficile de concevoir des documents de communication sans outils fédéraux permettant une création dans le respect de l'identité fédérale.

D'autre part, le problème nous concernant, c'est-à-dire le manque d'animateurs et leur vieillissement, n'est pas pris en compte dans le plan de communication de la FFEPGV. Aucune stratégie de communication de recrutement n'est mise en place nationalement. Ceci traduit l'absence de prise de conscience de ce problème. Même si un triptyque de recrutement d'animateurs a été mis en place au niveau fédéral, il ne répond pas aux besoins locaux. Or, nous avons vu que c'est aux Comités Régionaux de gérer le recrutement et la formation des animateurs. Ce document étant national, ne répond pas aux besoins locaux (notamment l'insertion des adresses des COREG et CODEP locaux ou des messages spécifiques à faire passer). Le site Internet est le seul outil fédéral permettant aux COREGs et CODEPs de faire passer des informations les concernant et répondant aux besoins locaux. Cette inadéquation des documents fournis et l'absence d'outils permettant l'élaboration et la conception d'instruments de communication locale sont autant de freins au développement des COREGs et

CODEPs. Ces éléments fédéraux sont à prendre en compte dans l'élaboration d'une communication adaptée et la mise en place d'actions de recrutement.

Suite à un déficit de communication perçu en fin de PAMT III (1999-2003), la fédération a développé un plan de communication, mais celui-ci ne prend pas en compte, comme nous l'avons souligné précédemment, le manque d'animateurs et le besoin de recrutement. Cependant, malgré ces difficultés de conception, certains outils de communication ont été développés par le COREG Lorraine afin de combler un manque en terme d'animateurs et de faire baisser sensiblement la moyenne d'âge des animateurs. Il sera également important de sensibiliser les agents en interne afin d'optimiser l'impact de cette stratégie de communication.

2) Les documents créés précédemment par le COREG Lorraine

Lors de mon précédent stage au sein du COREG EPGV Lorraine, ma mission consista notamment de réaliser différents documents de communication qui sont un premier pas vers le recrutement et le développement de la notoriété en Lorraine.

Plusieurs outils de communication régionale ont été mis en place afin d'atteindre l'objectif préalablement défini : le recrutement d'animateurs.

5 outils ont ainsi été conçus dans ce cadre :

- Un cahier central de 4 pages spécial Formation inséré dans le Bulletin Régional n°4
- Le calendrier des Formations Lorraine a été ré-étudié
- Un triptyque de recrutement d'animateurs en Lorraine a été créé.
- Une pochette d'Informations Lorraine fut conçue
- La déclinaison Régionale du Site Internet Fédéral a été alimentée.

Il apparaît intéressant de présenter ces outils créés en amont afin de mieux comprendre le travail de création du réseau de communication effectué cette année.

a) Le Bulletin Régional

Le Bulletin Régional est destiné aux dirigeants de sections. C'est pourquoi il est important de mettre l'accent sur le recrutement d'animateurs, car ce sont eux qui doivent bénéficier de ce recrutement et de cette augmentation du nombre d'animateurs. Leur implication et leur motivation sont des éléments déterminants pour transmettre l'information aux animateurs et effectuer des démarches de recrutement parmi les licenciés.

Ceux-ci représentent un public déjà sensibilisé au Concept du Sport-Santé et à la pratique d'Activités Physiques. Ils sont une ressource incontestable pour le recrutement d'animateurs car déjà impliqués dans la Gymnastique Volontaire



b) Le Calendrier des formations Lorraine 2006

Présenté sous la forme d'un triptyque, le Calendrier des Formations est destiné à l'ensemble des personnes du COREG Lorraine (Formateurs, Animateurs, Dirigeants de Sections, de CODEP et de COREG) mais aussi aux licenciés et à toute personne intéressée par une ou plusieurs des formations proposées. Il est envoyé à l'ensemble de ces personnes et accompagné d'un courrier soulignant le manque d'animateurs et la nécessité de la motivation interne. Il peut être utilisé en parallèle du triptyque « Devenir animateur EPGV » lors de forums ou de tout autre manifestation susceptible de drainer un public potentiellement intéressé par une formation d'animateur.

C'est un support destiné à faciliter l'accès aux Formations Fédérales, Régionales et Départementales. Il permet avant tout un accès à un grand nombre d'informations liées aux formations telles que les dates, contenus et coordonnées des structures responsables.

c) Le Triptyque « Devenir Animateur EPGV »

Ce document est le principal outil pour le recrutement d'animateurs en Lorraine ; c'est pourquoi il se doit de proposer :

-  un format pratique (le Triptyque)
-  un objectif clair et mis en valeur (le recrutement d'animateurs)

- ✚ des informations épurées avec des idées fortes (qualité de la formation, liberté de l'activité professionnelle, de nombreuses alternatives pour une profession d'avenir)

Outil essentiel de la Communication visant le recrutement d'animateurs, il doit être utilisé lors de manifestations telles que les forums et conférences (sur la prévention ou le Sport-Santé notamment) destinés au grand public. Sa diffusion nécessite d'être ciblée et cohérente par rapport au public visé. Pour cela, l'activation des contacts et relations avec les différents partenaires doit être un axe majeur (CREPS Lorraine, DRDJS, UFR STAPS...)

d) La pochette d'informations régionales

Document créé par le COREG Lorraine afin d'uniformiser l'envoi des documents régionaux et départementaux, il entre pleinement dans l'objectif de communiquer conformément à la Charte Graphique Fédérale tout en ayant des outils de Communication Régionale. La Pochette d'Informations va ainsi permettre à chaque élu de département ou de région, aux différents partenaires et aux dirigeants de sections d'avoir en leur possession les coordonnées des CODEPS et COREG de Gymnastique Volontaire en Lorraine car, par son format et la qualité de sa conception, permettent une identification rapide.

Cet outil s'intègre dans le projet de reconnaissance de la Gymnastique Volontaire en Lorraine qui passe nécessairement par la conception d'instruments de ce type. De plus, l'amélioration des relations institutionnelles est un élément déterminant dans l'optique de développer la notoriété de la GV en Lorraine.

e) La déclinaison régionale du site Internet de la FFEPGV

Le site Internet est essentiel car il permet de diffuser des informations à la fois en Interne (élus, ETR, animateurs, dirigeants de sections) et en Externe (notamment pour les formations). Internet est aujourd'hui un support de communication privilégié car rapide et offrant un lien à toute information, et il ne peut être négligé dans l'élaboration d'une stratégie de communication. Ainsi le site régional propose tout type d'informations, de l'apport des partenaires aux descriptifs des formations en passant par les projets et manifestations du COREG Lorraine.

Ce site, lorsqu'il est alimenté, permet un accès facile et rapide à toutes les informations inhérentes au COREG Lorraine. Il faut cependant souligner une nouvelle fois le manque de liberté laissé à l'administrateur du site (personne alimentant la déclinaison régionale ou départementale du site). En effet, celui-ci est géré par une société spécialisée dans la création et la gestion de site Internet. Or, les informations (textes, photos) ne peuvent être placées librement, l'alimentation du site étant réduite à des zones de textes et des emplacements réservés pour les photos/images. D'autre part, les modalités pour apporter des modifications aux textes sont très spécifiques et nécessitent une formation préalable. Celle-ci est organisée par un responsable fédéral du site Internet qui, pour l'alimentation du site fédéral, ne dispose pas de plus de liberté et concède volontiers cet inconvénient. Il est cependant à noter qu'une révision de ce site Internet fait l'objet d'une réflexion fédérale afin d'en simplifier l'alimentation et la liberté laisser davantage de liberté à l'administrateur.

Ces cinq outils de Communication ont été créés afin de permettre au COREG Lorraine de recruter de futurs animateurs et ainsi inverser la tendance du vieillissement et de la baisse du nombre d'animateurs. Ces documents ont également été élaborés dans pour uniformiser la Communication Régionale et créer un phénomène de reconnaissance de la GV par une identification visuelle rapide. Une augmentation du nombre de stagiaires en formation permet également au COREG Lorraine de faire fonctionner le service de formation régionale et les professionnels de l'ETR (Equipe Technique Régionale). Il faut optimiser au mieux l'utilisation de ces outils et donc définir précisément la cible à laquelle ils s'adressent et les lieux de diffusion.

Cette analyse du contexte dans lequel se développe le COREG Lorraine permet de mieux comprendre l'intérêt de créer un réseau de communication en Lorraine afin de rassembler dans un même groupe les différents acteurs locaux. Nous allons désormais nous intéresser à la mise en place de ce groupe de réflexion sur la communication en Lorraine.

II La création du réseau de communication Lorraine

Pour sensibiliser les différents acteurs et les faire adhérer à un projet, il convient de les impliquer dès la phase de réflexion. Dans ce cadre, il ne faut pas omettre de solliciter la participation d'un acteur prépondérant dans la mise en place et la réussite d'un projet complexe. Ceci passe donc par une phase de réflexion quant à la composition du groupe de travail, la cohérence entre la méthodologie employée et les résultats attendus étant déterminante.

A – La mise en place d'un groupe pluridisciplinaire

1) Résultats attendus et Méthodologie

a) Résultats attendus

Les résultats attendus de la création du réseau de communication en Lorraine sont multiples. Si dans un premier temps le but est de recruter de futurs animateurs, on ne peut réduire la mise en place d'un tel projet à cet unique travail de recrutement. En effet, la réalisation d'un projet comme celui-ci permet notamment de prévoir des actions nous amenant à atteindre les objectifs du PAMT IV : la « Valorisation » et la « Promotion », mais également d'améliorer l'ensemble de la communication du COREG EPGV Lorraine. Outre les outils éventuellement créés, l'amélioration de la communication interne par la mise en place d'un réseau de communication apparaissait indispensable tout comme l'adhésion des différents acteurs des quatre départements.

Les objectifs fédéraux ne sont pas assimilés à des résultats attendus mais sont détaillés ici afin de mieux comprendre dans quel cadre fédéral s'inscrit ce projet. Les résultats attendus seront régionaux et présentés par la suite.

◆ Les objectifs fédéraux

Si l'objectif principal de la création d'un réseau de communication en Lorraine, celui-ci étant avant tout le recrutement d'animateurs, la mise en place d'un groupe de travail sur la communication s'inscrit dans le cadre des objectifs Communication du PAMT IV.

La « Valorisation », qui propose de fédérer les structures et développer l'appartenance des personnes, est l'un des objectifs premiers de la création de ce réseau de communication. Il s'agit en effet de réunir dans un même projet des personnes ayant des compétences et connaissances diverses afin de mutualiser leurs expériences pour atteindre des objectifs communs. Nous allons ainsi renforcer l'appartenance des différentes personnes au groupe en les amenant à travailler dans le même sens : le développement du COREG EPGV Lorraine.

C'est dans cette même idée de regroupement des compétences que l'axe « fédérer les structures » sera atteint puisque les quatre CODEPs Lorrains seront sollicités et intégrés dans ce projet par l'intermédiaire des différents acteurs sollicités.

La partie « Promotion » est l'un des thèmes de travail du réseau de communication puisqu'elle nous amène à informer les publics par la communication qui va être l'objet la réflexion engagée.

Développer les produits et acquérir de la notoriété seront de futures pistes de travail. Si ces objectifs ne sont pas l'idée première de la création de ce groupe, ils seront concernés par les actions qui seront menées mais pourront également être le sujet de prochaines réunions du réseau de communication Lorraine. Cela offre notamment des perspectives dans pour la pérennisation ce groupe de travail.

◆ Les objectifs du COREG EPGV Lorraine

L'objectif principal du COREG est donc de mettre en place une solution efficace à la baisse et au vieillissement des animateurs EPGV en place en Lorraine. Pour cela des actions et documents adaptés aux besoins locaux devront être finalisés suite à une réflexion et un travail collégial des différents acteurs des quatre départements. La réalisation et la réussite d'un projet complexe comme celui-ci tient avant tout à l'investissement et à la motivation des acteurs qui vont être sollicités. Cette contrainte apparaît comme la plus difficile à gérer car si, comme nous l'avons vu précédemment,

les problèmes liés au manque d'animateurs sont communs aux quatre départements et donc à l'ensemble des acteurs de ces CODEPs, il est à souligner le manque d'interactions et d'échanges entre animateurs, dirigeants de sections, élus et agents de développement des quatre départements.

La création de ce réseau de communication sera donc également un moyen de provoquer rencontres et interactions entre les différents acteurs des quatre CODEPs. Ceci permettra notamment de créer des contacts entre des personnes qui n'ont pas, dans le cadre de leurs activités respectives, l'occasion d'échanger leurs idées, impressions ou propositions concernant le fonctionnement du COREG, les actions entreprises mais surtout dans un premier temps sur les outils de communication existants et leur utilisation.

La communication du COREG EPGV Lorraine devra respecter les particularités locales des quatre départements tout en proposant une uniformisation des outils régionaux. Cette uniformité de la communication en Lorraine doit permettre une identification du COREG et de la FFEPGV et ainsi répondre au besoin de reconnaissance.

D'autre part, la création du réseau de communication se doit d'améliorer la communication interne en offrant la possibilité de remonter puis corriger les fausses informations qui pourraient circuler et être des entraves au bon fonctionnement des différentes structures (COREG, CODEP, Sections). Ces informations erronées peuvent être des freins au recrutement d'animateurs voire à l'ensemble de la communication interne et externe du COREG Lorraine. Pour que la communication externe soit cohérente et que le message soit approprié puis diffusé correctement par chacun des acteurs, il est en effet indispensable que la communication interne soit claire et les informations comprises par tout le monde.

Pour résumer, on peut distinguer quatre résultats attendus pour ce projet :

- Mettre en place des solutions adaptées aux besoins locaux liés au recrutement d'animateurs EPGV en Lorraine.
- Provoquer des rencontres et échanges entre les différents acteurs des quatre départements lorrains.
- Prendre en compte les particularités départementales dans la mise en place d'actions régionales.
- Améliorer la communication interne et la diffusion des informations en Lorraine.

Les résultats attendus étant définis, il convient de s'intéresser à la méthodologie employée pour créer ce réseau de communication en Lorraine et donc atteindre ces résultats.

b) Méthodologie

Pour recueillir l'adhésion des différents départements, il était indispensable d'impliquer les quatre CODEPS dans la composition du réseau de communication. Suite à cela, la réflexion devait nous amener à n'omettre aucun acteur ayant des connaissances ou une influence, sur les orientations à prendre ou les documents et actions à mettre en place. Le premier travail consistait donc à répertorier les différentes catégories de personnes susceptibles de posséder des expériences, connaissances ou compétences pouvant enrichir la réflexion et le travail du groupe.

◆ La composition pluridisciplinaire du réseau de communication

La **pluridisciplinarité** du groupe est l'un de ses axes forts puisqu'il permet de mutualiser les compétences des participants et de les mettre à profit vers l'atteinte d'un objectif commun.

Dans cet optique, la présence des **Agents de Développement** des quatre départements est indispensable. En effet, leur travail va être l'un des premiers bénéficiaires de l'amélioration de la communication au sein du COREG EPGV Lorraine. De ce fait, leur motivation et leur implication dans la mise en œuvre de ce réseau de communication devraient être légitime. Leur connaissance du terrain et leur travail avec les organismes et institutions locales sont des atouts indéniables pour les orientations du groupe.

D'autres acteurs devaient être représentés dans ce groupe : **les élus des quatre départements**. En effet afin d'obtenir l'adhésion « politique » des CODEPS, leur intégration et leur participation active dans la vie du groupe était là encore indispensable. Les élus sont des acteurs essentiels dans les orientations prises par le COREG et les CODEPS, leur bénévolat est de fait une preuve d'implication dans le développement des structures. Leur connaissance du fonctionnement des structures et des actions déjà menées au niveau départemental ou régional est un élément incontournable d'une bonne réflexion, cohérente et adaptée aux particularités locales.

D'autre part, leur pouvoir de décision quant aux orientations et aux actions à développer par les structures départementales ne peut être négligé. Si un CODEP ne souhaite pas s'insérer dans le groupe ou ne veut pas accompagner les orientations choisies, le travail d'uniformisation de la communication en Lorraine ne pourra être réalisé. Conséquence néfaste : les Agents de Développement, sans une volonté de leur Comité Directeur (CODIR) ne pourront mener les actions définies régionalement. La sollicitation des élus départementaux était donc très importante pour ces diverses raisons.

Enfin, les **animateurs et dirigeants de sections**, qui sont les personnes ressources des comités régionaux et départementaux devaient aussi être concernés par ce projet. Ces acteurs sont en effet les plus proches des licenciés qui sont une cible privilégiée en terme de recrutement d'animateurs. Cette proximité leur procure une bonne connaissance des attentes, motivations ou freins qui influencent les personnes susceptibles de devenir de futurs animateurs. Les animateurs sont également les mieux placés pour proposer des aspects motivants à l'inscription en formation d'animateur EPGV puisqu'ils ont eux même été sensibilisés par le passé à ces arguments. Les dirigeants peuvent avoir des besoins en terme d'animateurs au sein de leur section. Si un de leurs animateurs vient à arrêter et ne peut être remplacé rapidement, un cours peut être supprimé, ce qui entraînera une perte de licenciés, voire la disparition de la section. Ce cas de figure peut nous amener des informations importantes notamment sur les actions à développer et les personnes à contacter lors d'un manque d'animateur.

Quatre catégories d'acteurs locaux vont donc être contactées pour composer ce groupe. Les personnes sollicitées pour composer le réseau de communication seront :

- les Agents de Développement départementaux
- les élus départementaux
- les animateurs
- les dirigeants de sections

Pour permettre au réseau de communication de fonctionner en nombre limité tout en gardant un groupe élargi, le nombre de participants par catégorie et par département sera établi à deux afin de proposer un travail en doublon. Nous aurons ainsi un réseau composé de : quatre Agents de Développement, deux élus, deux animateurs et deux dirigeants de sections par département. Le groupe se composerait alors de 28 personnes plus le responsable du réseau de communication. Nous prendrons en compte

les acteurs pouvant représenter plusieurs catégories, par exemple un élu départemental qui anime ou un élu qui est dirigeant de section.

L'invitation des acteurs pour les différentes rencontres sera adaptée aux objectifs de la réunion (création, départementale, regroupement). Pour la première réunion de « Création du réseau de communication », on attendra donc un nombre de participants compris entre 16 et 28 respectant les représentations par catégories (c'est-à-dire au moins un représentant par catégorie et par département). Ceci représente un réseau élargi qui prend en compte la motivation des personnes, c'est-à-dire que l'implication d'acteurs bénévoles dans ce réseau de communication va limiter le nombre de personnes souhaitant effectivement s'impliquer dans le développement du COREG EPGV Lorraine. Afin de réunir un groupe composé des différentes catégories d'acteurs, les moyens de sollicitation des participants seront divers. Ainsi des moyens formels (courriers, relance téléphonique) seront bien entendu utilisés mais seront appuyés par des sensibilisations de personnes susceptibles d'intégrer le réseau de communication lors de rencontres informelles. Ces contacts réalisés hors du cadre de la création du groupe de travail ne sont pas à négliger car ils offrent une meilleure réceptivité de celles proposées par un courrier officiel et une perception différente.

◆ *Diffusion de l'information et sollicitation des acteurs*

La diffusion de l'information de la mise en place du projet et la sollicitation des différents acteurs est adaptée à la catégorie à laquelle ils appartiennent.

➤ *Les contacts formels*

L'objectif est de toucher le maximum de personnes et de ne pas mettre de filtre à la présence d'un acteur. Il s'agit de trouver des personnes motivées et souhaitant s'impliquer dans le développement du COREG et donc ne pas faire de sélection préalable parmi le public cible. Pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du COREG EPGV Lorraine, un moyen apparaissait comme le plus adapté et le moins coûteux quant au nombre de personnes à contacter : **le courrier**. La création de ce réseau de communication est basée sur le volontariat et s'implication personnelle des participants. Un premier moyen de juger la motivation des personnes est donc de leur proposer de renvoyer un coupon-réponse, qui est un premier acte d'implication.

Deux courriers furent donc envoyés, l'un destiné aux animateurs et dirigeants de section et l'autre destiné aux élus départementaux. L'implication des Agent de Développement fut l'objet de contacts téléphoniques et rencontres que nous verrons par la suite dans « les contacts informels ». Les deux courriers seront appelés « courrier élus » (**Annexe 2**) et « courrier animateurs » (**Annexe 3**). Un coupon-réponse est inséré en bas de page, le retour est attendu au CODEP ou COREG dans un délai d'un mois. Le contenu sera le même pour ces deux envois : nom du responsable, l'objet de la lettre et l'objectif du groupe, la présentation de l'intérêt de la pluridisciplinarité et du travail en binôme ainsi que le lieu, la date et l'heure de la première réunion. Il y aura cependant une modification pour le « courrier animateurs » afin d'ajouter un paragraphe sur l'intérêt de leur participation au groupe par la connaissance et la proximité qu'ils ont avec les licenciés.

La diffusion de ces courriers est, elle aussi, adaptée. Le « courrier élus » est envoyé par le COREG EPGV Lorraine pour une présentation « officielle » du projet aux élus départementaux et régionaux (pour information). Il faut préciser que les élus régionaux sont pour la plupart des élus départementaux, les doublons d'envoi ont donc été supprimés. Le « courrier animateurs » est lui envoyé par chacun des CODEPS aux animateurs et dirigeants de sections de leurs départements respectifs. Ceci pour deux raisons : une optique de proximité et de légitimité. En effet, ce sont les CODEPS qui gèrent directement ces acteurs, le COREG étant lui chargé de la formation. D'autre part, cette expédition des courriers par les CODEPS permet une répartition des coûts d'envoi et par conséquent un économie pour le COREG.

La réception des coupons-réponses fut réalisée par un renvoi des CODEPS vers le COREG suite à l'expiration du délai prévu.

Enfin, une **relance téléphonique** qui concernait toutes les personnes ayant répondu par courrier ou oralement fut réalisée par le responsable du réseau de communication environ une semaine avant la première réunion dite de « création du groupe ». Cette relance avait pour objet de prendre un premier contact avec les participants et ainsi les remercier de leur engagement. C'était également l'occasion de répondre si besoin aux interrogations liées à la création et à l'objectif de ce groupe mais surtout de confirmer la présence de la personne et de rappeler le lieu (ainsi que la salle), la date et l'heure de la première réunion.

➤ *Les contacts informels*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, certaines personnes n'ont pas renvoyé le coupon mais se sont impliquées dans ce projet suite à une sensibilisation réalisée lors d'un contact informel avec le responsable du réseau de communication ou un autre acteur (élu départemental) impliqué dans la création du réseau.

En amont de l'envoi des courriers, j'ai eu l'occasion de sensibiliser les élus lors d'un séminaire de réflexion organisée à Plainfaing (88). Le regroupement des élus régionaux, et donc des représentants des différents départements, était l'occasion de leur présenter le projet, de recueillir des informations et leur adhésion. Ce premier contact a permis d'obtenir un accord des élus départementaux pour la mise en place du projet mais aussi quant à leur implication dans celui-ci.

Les Agents de Développement ont été sollicités lors d'un contact téléphonique ou d'une rencontre dont l'objet n'était pas le projet en cours. Après présentation du projet et adhésion rapide des différents Agents de Développement, un accord oral quant à leur implication et leur présence lors des diverses réunions était donné.

Dans le cadre de la mise en place d'une base de données de photos des différents produits proposés par le COREG Lorraine et ses sections, des rencontres avec différents animateurs et dirigeants de sections purent se réaliser. Là encore, par un contact direct et une présentation plus détaillée du projet et des résultats attendus, des accords furent obtenus

L'utilisation de moyens formels et informels pour composer ce groupe pluridisciplinaire était indispensable. En effet, ces deux types de contacts sont complémentaires et fonctionnent généralement de pair surtout lors de décisions liées à la mise en place d'un projet.

Les résultats attendus et la méthodologie de création du réseau de communication présentés, il nous faut maintenant détailler la mise en place, le déroulement et le travail effectué lors de ces différentes réunions.

2) Réunions du réseau de communication

Afin de mieux comprendre l'organisation du projet et les personnes conviées lors des différentes réunions mais également le déroulement et le travail réalisé lors de celle-ci, une présentation spécifique de ces trois rencontres sera faite.

a) Première réunion : « Création du Réseau de Communication »

◆ Objectifs

L'objectif premier de cette réunion est de « créer » le réseau de communication, c'est-à-dire mettre en place le groupe et intégrer ses différents participants. Il s'agit de créer une cohésion et une implication des acteurs du groupe. En effet, avant de demander un travail de réflexion et d'analyse au groupe, il faut que celui-ci soit constitué dans un bon climat social qui permette aux participants d'être impliqués et productifs.

Pour cette première réunion, il conviendra de s'intéresser aux actions mises en place localement et aux résultats obtenus par celles-ci. Ceci afin de s'orienter vers des actions productives et éviter de reproduire des erreurs commises antérieurement.

Enfin l'objectif du travail de réflexion demandé lors de cette première rencontre sera de définir les pistes à développer en terme de communication de recrutement d'animateurs (cibles potentielles, motivations de celles-ci, outils de communication à modifier ou à créer, lieux de diffusion.).

◆ Mise en place

La réunion est fixée le samedi 25 Mars de 8h30 à 12h00 à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine. Ce choix a été fait pour diverses raisons : un délai raisonnable suite à l'envoi des courriers (8 semaines) et au rappel téléphonique fait la semaine précédente. Ces 8 semaines devaient permettre de recueillir suffisamment de coupons-réponses et de sensibiliser si besoin des personnes supplémentaires par des contacts informels. D'autre part, le samedi permettait la présence de la plupart des participants car aucun cours ne se déroule le samedi (disponibilité des animateurs et dirigeants de

sections en particulier). Les Agents de Développement pouvaient ainsi être présents sans avoir à modifier leur emploi du temps. Le choix du 25 Mars n'était pas anodin vis-à-vis des élus car, comme nous l'avons précisé, les élus régionaux sont en majorité des élus départementaux. Or un Comité Directeur du COREG était prévu le 25 Mars après-midi, le choix de cette date facilitait donc la présence de ceux-ci le matin. Le repas était prévu pour les élus présents le matin et l'après midi au CODIR.

Le choix du lieu paraissait plus simple : Nancy est la ville « centrale » au niveau lorrain et évite ainsi un trop long déplacement pour les participants d'un département ou d'un autre. La Maison Régionale des Sports est également le siège du COREG EPGV Lorraine et permet l'accès à des salles de toutes tailles pour l'organisation de réunions. C'est la salle Lorraine (rez-de-chaussée) qui fut choisie par sa fonctionnalité (de 20 à 40 places avec un panneau amovible permettant de réduire ou augmenter sa capacité) et la possibilité de se répartir dans la salle pour effectuer un travail en groupe. Cette salle est également la seule où une restauration est admise (petit-déjeuner).

Lors des semaines précédant la réunion, j'ai réalisé des documents destinés à être fournis aux participants : une pochette d'informations régionales comprenant une charte graphique fédérale et l'ensemble de ses applications, un triptyque « recrutement d'animateurs », des feuilles vierges et un porte-mine FFEPGV. Ces documents seront remis à tous les participants au début de la réunion et fourniront une base pour la réflexion demandée. C'est également un moyen de laisser une trace aux acteurs suite à leur participation.

Un CD a été réalisé pour cette réunion et remis aux présidents de CODEP à la fin de celle-ci. Ce CD comprend l'ensemble des logos (encadrés et abrégés) de la fédération, les logos du COREG Lorraine et des quatre CODEPs, tous ces logos sont donnés avec les différentes déclinaisons de couleurs. D'autre part, les logos sont fournis sous format JPEG pour une utilisation Internet et sous format TIFF pour des impressions papier. Le contenu du CD est complété par les codes couleurs à respecter ainsi que les personnages fédéraux pour les fonds de lettre et autres papiers en-tête. Ce CD, réalisé par le responsable, est destiné à offrir une plus grande autonomie au CODEP pour la réalisation de documents.

♦ Déroulement (Annexe 4)

Pour créer une ambiance agréable et un climat de travail prospère, la réunion a donc débuté par un petit-déjeuner destiné à provoquer une première prise de contact moins formelle entre les différents participants des quatre départements. Ensuite, je devais présenter les objectifs de la création de ce réseau de communication en s'appuyant d'abord sur une analyse de la situation. Lors d'un tour de table, chacun a pu se présenter au groupe et exposer à celui-ci les raisons qui l'ont amené à s'impliquer dans le réseau. Chacun fait également partager son expérience personnelle par les actions qu'il a pu entreprendre et les résultats obtenus. Un bilan a ensuite j'ai fait à l'ensemble du groupe.

Les groupes pluridisciplinaires (groupes de 5 à 6 personnes composés d'élus, dirigeants de sections, agents de développement et animateurs de différents départements) furent alors constitués (**Annexe 5**), et le travail demandé exposé aux 4 groupes.

Présentation du travail demandé :

- Quelles sont les cibles potentielles pour devenir animateur GV ?
- Quelles peuvent être leurs motivations ? Comment les amener à se former ?
- Où trouver des futurs animateurs ?
- Comment optimiser l'utilisation des outils actuels (meilleure diffusion, modification la forme, du contenu) ?
- Faut-il créer de nouveaux outils ? Si oui, lesquels ? Quelles informations insérer ? Où les diffuser ?

Ce travail devait permettre explorer de nouvelles pistes et de mieux connaître les attentes et besoins des départements et différents acteurs.

Une pause était organisée après un délai de 30 minutes pour le travail demandé, pour permettre à certains groupes n'ayant pas terminé leur travail de le finaliser en début de pause.

Puis chaque groupe présenta ses réflexions et une discussion sur les différentes propositions commença avant de conclure les orientations prises collégialement.

Les dates des prochaines réunions départementales et régionales furent fixées en fonction des disponibilités des participants de chaque département.

Ensuite les participants ont été remerciés de leur implication et du travail réalisé, rendez-vous fut donné pour les prochaines rencontres départementales.

◆ Compte-rendu du travail réalisé

Suite à cette réunion, j'ai réalisé un compte-rendu (**Annexe 6**) qui fut envoyé dans un délai d'une semaine aux personnes ayant participé à la réunion et à celles étant impliquées dans le groupe mais n'ayant pu être présentes.

➤ *Bilan des actions menées localement*

Diverses actions ont été entreprises dans les départements dans le but de recruter des animateurs ou des licenciés. Parmi les différentes démarches on peut retenir :

- ❖ Des campagnes radio et presse assez onéreuses avec un retour quasi nul.
- ❖ Une présence dans les différents bulletins municipaux et carnets des associations avec les coordonnées des associations de Gymnastique Volontaire, les lieux, jours et contenu des cours.
- ❖ Une information interne par l'intermédiaire des Flash départementaux.
- ❖ Une utilisation des sites Internet des Comités Départementaux et des municipalités.
- ❖ Une sectorisation pour les zones désertiques et le recrutement d'animateurs par équivalence.
- ❖ Un recrutement par le « bouche à oreille » (2 personnes).

➤ *Synthèse du travail des groupes pluridisciplinaires*

- ❖ Cibles potentielles :
 - quelqu'un qui recherche une activité complémentaire, partielle.
 - personnes ayant un vécu sportif (pratiquants ou animateurs)
 - individu possédant un bon relationnel, un esprit de leader, qui soit pédagogue.
 - les femmes de plus de 40 ans (mère de famille dégagée des obligations familiales)
 - les hommes au foyer.
- ❖ Motivations des cibles :
 - L'éventualité d'obtenir un complément financier.
 - Une possibilité d'aménager son temps de travail, le choix des horaires.

- La possibilité de développer le sentiment d'appartenance, adhérer au concept Sport-Santé.
 - La richesse des activités proposées, le plaisir et les bienfaits liés à l'activité physique.
 - Une valorisation personnelle par l'animation d'un groupe.
 - Le plaisir d'apprendre et de transmettre son vécu de licencié.
 - La possibilité de subventions et d'aides financières à la formation.
- ❖ Lieux où trouver les futurs animateurs :
- dans les universités, en particulier en STAPS (fac du sport) et les lycées professionnels.
 - dans les milieux enseignants, centres sociaux, maisons de retraite (le personnel).
 - lors des forums, manifestations, journées portes ouvertes, fête du sport.
 - sensibilisation lors des formations loisirs, ouvrir les formations continues aux licenciés.
 - ANPE, CREPS, intérim, SIUAP (service inter-universitaire des activités physiques et sportives)
 - sorties des écoles (parents d'élèves)
- ❖ Les outils à créer:
- affiches.
 - CD de présentation du COREG avec contenu de formation, aides, présentation de l'Europe des Seniors Bouge et des activités proposées dans les cours.
 - plaquette spécifique pour les équivalences.
 - triptyque formation par publics (adulte, enfant, senior)
- ❖ Diffusion des outils et des informations :
- Distribuer des plaquettes dans les cours avec argumentation des animatrices.
 - Positionner des affiches dans les salles de cours.
 - S'appuyer sur les partenaires pour diffuser les documents, informations et recruter.
 - Mobiliser les présidents de sections et les animateurs.
 - Utiliser les médias locaux (TV, radio, presse) par l'intermédiaire de mini-reportages.

Le compte-rendu exposait les personnes présentes et les documents fournis lors de la réunion. Le déroulement de la réunion était présenté avec le bilan des actions menées localement, travail demandé en groupe pluridisciplinaire et une synthèse du travail réalisé. Enfin les dates, lieux et objectifs des prochaines réunions étaient rappelés, ce compte-rendu et la lettre qui l'accompagnait tenant lieu de convocation.

b) Deuxième réunion : « Orientations et Spécificités Départementales »

Ces « deuxièmes rencontres » étaient organisées dans chaque département et devaient permettre à chaque CODEP de travailler en autonomie par rapport au COREG en prenant ses orientations propres.

◆ Objectifs

L'objectif de ces réunions était de respecter les particularités départementales et les orientations que souhaitent donner les acteurs à leur CODEP. Il convenait de définir les outils adaptés aux besoins locaux en respectant l'uniformisation régionale. D'autre part, l'envoi de courrier, l'organisation des réunions de secteurs, la participation à des forums et manifestations sont des décisions d'implication ou non des CODEP de par les spécificités de chaque département et la difficulté de transposer des actions d'un département à l'autre.

◆ Mise en place

3 CODEPS (Meuse, Meurthe-et-Moselle et Moselle) ont jugé ma présence et les dates furent donc fixées lors de la première réunion en fonction des disponibilités de chacun.

Pour ces réunions départementales, j'ai défini 3 axes de travail : actions à mener, conception et diffusion de documents, organismes à contacter. Les décisions quant aux opérations à entreprendre, à la diffusion des documents et aux organismes à contacter permettront de définir les orientations du CODEP et respecter les spécificités départementales. Le travail sur la conception de documents mais également certaines actions à mettre en place doivent permettre de définir les axes de travail de la troisième réunion.

◆ Déroulement

Pour chaque réunion, une synthèse du travail réalisé et des orientations prises lors de la première rencontre fait office d'entrée en matière. Puis les objectifs de la réunion départementale sont rappelés et les axes de travail présentés. Ces réunions sont organisées sous forme de discussion entre les participants avec pour base le travail réalisé lors de la première rencontre.

◆ Compte-rendu du travail réalisé

Suite à ces regroupements, un compte-rendu (**Annexe 7**) est réalisé par le responsable du réseau de communication. Là encore, le compte rendu présentera le lieu et l'heure de la rencontre ainsi que les personnes présentes lors de celle-ci. Le compte rendu de la réunion du CODEP 88 (Vosges) m'a été envoyé, suite à mon indisponibilité pour cette rencontre. Ces comptes-rendus seront par la suite l'objet d'un document qui répertoriera les orientations prises par les différents CODEPS. Ceci permettra d'orienter le travail à effectuer lors de la troisième réunion, notamment en terme de conception de documents et d'actions à mener au niveau régional.

c) Troisième réunion : «Uniformisation de la Communication Régionale »

Cette troisième et dernière réunion organisée pour cette saison 2005-2006 était organisée afin de faire remonter au niveau régional, les réflexions et orientations engagées par les CODEPS lors des deuxièmes rencontres.

◆ Objectifs

Les objectifs de cette réunion régionale pouvaient être répartis en deux axes de travail distincts. En s'appuyant sur les comptes-rendus des réunions départementales, il convenait de finaliser les décisions à prendre vis-à-vis des outils de communication à concevoir au niveau du COREG mais aussi valider les propositions faites par les CODEPS.

◆ Mise en place

Comme nous l'avons vu précédemment, un compte-rendu de l'ensemble des réunions départementales fut réalisé à destination des participants de cette troisième réunion. Pour cette dernière rencontre, les CODEPS étaient représentés par leur Agent de Développement et un voire deux élus afin de faire remonter voire justifier auprès de l'ensemble du groupe le travail et la réflexion faite lors des deuxièmes rencontres réalisées en département.

Concernant les outils de communication, la tâche consistait à définir la forme et le contenu des différents documents. Pour les actions à valider, c'est par un accord ou des aménagements par rapport aux propositions faites précédemment que les participants devaient prendre des décisions. Toutes les idées ne pouvaient bien sûr être retenues et ce sont celles qui revenaient le plus souvent mais aussi celles concernant directement le COREG et son fonctionnement que j'ai présélectionnées auparavant. Ainsi le travail à réaliser lors de cette troisième et dernière rencontre serait préparé et orienté par le responsable afin de diriger le groupe vers les actions importantes pour le COREG et qui sont des préoccupations communes aux quatre CODEPS. Le déroulement de cette réunion régionale s'orientera donc autour de deux axes : la conception des outils de communication et la validation des actions à mener.

La réunion se déroulera à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine, le jeudi 27 avril de 8h30 à 12h00, en salle Vosges (4^{ème} étage). Cette salle peut accueillir jusqu'à 12 personnes ce qui correspond aux attentes (l'agent de développement ainsi que un à deux élus par CODEP). La date fut définie lors de la première réunion en fonction de l'échéancier prévisionnel et de la disponibilité des acteurs.

◆ Déroulement (Annexe 8)

L'accueil était prévu à 8h30 avec café et diffusion des comptes-rendus des réunions départementales aux participants. Ainsi les acteurs des différents départements prirent connaissance des réflexions engagées lors des réunions départementales. Suite à cela, une synthèse des réflexions engagées est faite par le responsable du réseau de communication et un bilan des orientations régionales à développer en est tiré.

Cette première phase de présentation terminée, il convenait de s'attacher aux deux axes de travail préalablement désignés. Ainsi les objectifs et le travail du jour étaient définis.

Concernant la conception des outils de communication, divers documents étaient à l'ordre du jour :

- Documents contenu formation initiale et continue.
- Affiche de recrutement.
- Document Equivalence.
- Argumentaire et PowerPoint communs aux 4 départements.
- Calendrier Formation Adulte simplifié.

Chaque outil fut détaillé quant à sa forme, son contenu et la disposition des informations présentes.

Puis les actions à mener devaient être validées par les représentants des quatre CODEPS présents. Les actions à valider par le groupe étaient les suivantes :

- Formation destinée aux secrétaires CODEP/COREG et Agents de Développement.
- Ouvrir la formation continue aux licenciés.
- Offrir la formation Tuteur aux personnes intéressées.
- Présence des Agents de Développement dans certaines réunions ETR.

Ce travail fut l'objet de nombreux échanges entre les participants du groupe car les aspirations de chacun et les orientations que les acteurs devaient valider étaient parfois en désaccord. Ceci amena notamment le groupe à prendre des décisions qui n'étaient pas forcément à l'ordre du jour mais qui allaient permettre d'améliorer la communication, en particulier Interne, du Comité Régional Lorraine.

Pour conclure la réunion du jour, un récapitulatif des orientations prises fut fait par le responsable afin que les décisions finales soient claires pour chacun des participants.

Enfin, un bilan du travail effectué depuis le début de la création de ce réseau est réalisé et une allocution est faite par le responsable du réseau quant à la pérennisation de celui-ci lors des prochaines saisons avec notamment les prochaines pistes de réflexion éventuelles pour le réseau de communication Lorraine.

Toutes les personnes sont bien sûr remerciées de leur implication dans le développement du COREG EPGV Lorraine et en particulier pour leur adhésion au travail de ce réseau de communication.

♦ Compte-rendu du travail réalisé

Suite à cette réunion, un compte-rendu (**Annexe 9**) fut envoyé dans un délai d'une semaine aux personnes ayant participé à la réunion. Pour les personnes impliquées dans le réseau de communication mais n'étant pas présentes ce jour, ce compte-rendu est envoyé mais est également accompagné du compte-rendu des réunions départementales diffusé aux acteurs présents ce Jeudi 27 Avril 2006.

B – Décisions prises par le groupe de réflexion

La création de ce réseau de communication en Lorraine et le travail effectué par les acteurs impliqués lors de ces différentes rencontres a permis de définir nombre d'outils et actions à développer. Ces documents et actions sont prévus dans l'optique de la saison 2006-2007. Si certaines décisions peuvent être effectives rapidement, d'autres comme les outils à concevoir devront faire l'objet d'embauche de personnel qualifié afin de les mener à bien. La conception de ces outils sera faite en fin de saison 2005-2006 (Juillet 2006) dans le but d'être opérationnel en début de saison 2006-2007. Nous pouvons donc discerner les outils à concevoir des actions à mener. L'argumentaire et le PowerPoint communs aux quatre départements lorrains sont situés dans les « actions à mener » car ils feront l'objet d'une action définie lors de la dernière réunion : une formation destinée aux agents de développement et secrétaires.

1) Les outils à concevoir

La diffusion de ces nouveaux outils sera, de même que les organismes à contacter, spécifique à chaque département comme nous l'avons précisé auparavant. Nous aurons donc 3 nouveaux outils de communication à créer:

- un cahier spécial formation (document interne)
- un document « Devenir animateur Sportif en Lorraine » (document externe)
- une affiche de recrutement d'animateur

Le document Equivalence et le Triptyque formation « Adulte » seront traités par la suite afin de comprendre dans quel cadre ils ne sont pas modifiés ou créés pour cette saison 2006-2007.

a) Le Cahier Spécial Formation

Ce document sera présenté sous la forme d'un 4 pages (A3 recto verso), et sera accompagné d'un bulletin d'inscription pour les formations. Il sera diffusé à la rentrée aux animateurs, dirigeants de sections, élus départementaux et régionaux, secrétaires CODEP et COREG ainsi qu'aux Agents de Développement. Il sera construit comme suit :

Page 1 : une photo, un rappel de la fin de l'homologation des diplômes en Août 2007 et donc de l'intérêt d'étendre sa possibilité d'animation aux 2^{ème} et 3^{ème} public (Enfants, Seniors). Une information sur le week-end de rentrée à VIGY pour les animateurs et dirigeants de sections.

Page 2 : Formations Diplômantes 2^{ème} et 3^{ème} public (contenu, lieux, dates et coûts). Rappel que la formation peut être intégralement prise en charge, aides financières de la fédération, et possibilité de financement par le CODEP et la section.

Page 3: Formations Continues Certifiantes, Extension public et Formation Tuteur (contenu, lieux, dates et coûts)

Page 4 : Formations Continues Départementales (contenu, lieux, dates et coûts)

b) Le Devenir Animateur Sportif en Lorraine

Ce document sera présenté sous la forme d'un 4 pages (A3 recto verso), il accompagnera le Triptyque « Devenir Animateur » et l'affiche de recrutement d'animateurs. Sa cible sera les futurs animateurs de Gymnastique Volontaire.

Page 1 : Même présentation que l'affiche pour une meilleure identification. Précision de la saison 2006-2007 et du cadre légal de l'animateur de Gymnastique Volontaire (possibilité de rémunération avec un maximum de 10 heures/semaine et 360 heures à l'année).

Page 2 : Chronologie et déroulé de la Formation Diplômante 2006-2007 accompagnée d'une phrase d'accroche.

Page 3 : Informations diverses concernant la formation : modalités d'admission, pré requis, contenu et possibilité de débouchés pour le stagiaire.

Page 4 : Combien ça coûte ? Explications sur le financement de la formation, les aides financières possibles, l'hébergement, les informations par rapport à l'employeur principal (dans le cas où le stagiaire a déjà un emploi).

Caricatures des membres ETR à répartir sur le document.

c) L'affiche

L'affiche de recrutement d'animateurs sera simple, attractive et représentative de l'esprit Gymnastique Volontaire. De format A4 ou A3, à définir selon la demande et le budget (voir les devis des imprimeurs).

Elle sera conçue comme suit :

- en fond, l'image présente sur le Kakémono fédéral ou sur les affichettes Gym'Plurielles. A définir suite aux premières épreuves.
- dans le coin haut gauche, le logo du COREG Lorraine.
- en bandeau en bas à droite, Sport-Santé et Gymnastique Volontaire pour faciliter l'identification.
- en bas, les coordonnées du Comité Régional.
- titre de l'affiche : Devenir Animateur de Gymnastique Volontaire...Pourquoi pas vous ?
- texte d'appui : Activité rémunérée, Plaisir et Convivialité.

d) Le document d'Equivalence

Malgré la forte demande, le document concernant l'Equivalence (personnes étant exemptées d'une partie de la formation par la possession d'un Brevet d'Etat) n'a pu être réalisé à cause du manque d'informations fédérales et de l'actuelle redéfinition de ce processus d'Equivalence par la Fédération. Dans ce cadre, une personne intéressée par une équivalence sera dirigée vers le CTS en place en vue d'un entretien personnalisé destiné à définir les modalités de l'entrée en formation.

e) Le triptyque « Formation Adulte »

Suite à la conception de ces différents documents, le triptyque concernant la Formation Adulte sera supprimé, car les informations y figurant seront remodelées et présentes dans les nouveaux outils de communication (notamment dans les deux supports de quatre pages présentant les formations initiales et l'ensemble des autres formations). Ceci afin de proposer des documents plus clairs et complets mais également d'éviter une multiplication des outils de communication et donc des doublons quant aux informations proposées.

e) Autres outils : les déclinaisons départementales du site Internet Fédéral

Dans le cadre du développement de la communication du COREG EPGV Lorraine et de ses quatre CODEPS, mais particulièrement de l'uniformisation des outils de communication, les déclinaisons départementales du site Internet de la FFEPGV ont été alimentées sur le même modèle. J'ai réalisé cette action en fil rouge de la création du réseau de communication en récupérant les informations lors de mes différents déplacements dans les quatre départements.

Ainsi on retrouve en page d' « Accueil » : la date de création du CODEP, une carte du département, l'adresse du CODEP et les permanences du secrétariat. Ces informations sont complétées par la rubrique « News » qui donne les dates des Assemblées Générales et l'Assiette Forfaitaire concernant les charges sociales.

Pour la rubrique « Equipe et Projet », on retrouve les élus membres du Comité Directeur, du Bureau et les différentes commissions ainsi que les salariés du CODEP. Cette présentation est accompagnée de quelques statistiques concernant les licenciés, sections et animateurs.

La page « Où Pratiquer » permet un accès par code postal aux coordonnées de l'ensemble des sections du département.

Puis la partie « Se former » donne des indications (lieu, date et coût du stage) sur les formations continues éventuellement proposées par le CODEP.

Une page destinée aux dirigeants de sections est également alimentée afin de leur rappeler d'ensemble des documents édités par la fédération, le COREG ou les CODEPS, ceci dans le but de leur faciliter l'accès aux informations importantes.

Si des formations dirigeants sont organisées par le CODEP, elles apparaissent également sur cette page.

Les « Temps Forts » sont les manifestations organisées par les CODEPS ou auxquelles ils participent afin de promouvoir l'activité physique et en particulier les produits proposés par la FFEPGV.

La rubrique « Actualités » est réservée aux sections, elle permet ainsi à ces clubs de faire passer largement leurs informations (par l'intermédiaire d'Internet) en contactant simplement les secrétaires des différents CODEPS qui peuvent alimenter cette page à la demande des dirigeants de sections.

Enfin, la page « Partenaires » propose des liens directs (site Internet, e-mail du correspondant) et les coordonnées des organismes et collectivités participant au développement des différents CODEPS.

Cette alimentation des sites départementaux était une première action destinée à sensibiliser les CODEPS à l'importance d'uniformiser les outils de communication en Lorraine.

2) Les actions à mener

Comme précisé précédemment, des actions devront être menées au niveau régional et départemental afin d'appuyer la conception et la diffusion de ces documents. Ces différentes actions ont donc été validées par le groupe de réflexion et vont être mises en place dans les quatre départements et par le COREG lorsque celui-ci est concerné.

Nous verrons donc quatre actions à mener ayant été l'objet d'une réflexion :

- l'ouverture de la formation continue aux licenciés
- la gratuité de la formation tuteur aux personnes souhaitant s'investir
- la présence des Agents de Développement lors de certaines réunions ETR
- l'organisation d'une réunion pour les Agents de Développement et secrétaires

a) Ouverture de la formation continue aux licenciés

Cette action a été validée par l'ensemble du groupe de réflexion afin de permettre un rapprochement des licenciés et animateurs mais également dans le but de sensibiliser les licenciés aux différentes formations proposées et par conséquent les amener à se former.

b) Gratuité de la formation Tuteur aux personnes intéressées

Décision acceptée afin de recruter et former de nouveaux tuteurs plus facilement. L'investissement personnel du tuteur étant jugé important, une charge financière supplémentaire serait un frein pour les personnes souhaitant s'inscrire dans cette formation.

c) Présence des Agents de Développement lors de certaines réunions ETR

Malgré les demandes formulées lors des réunions départementales, cette orientation ne fut pas retenue mais cette proposition déboucha sur une nouvelle décision. En effet, désormais tous les comptes-rendus des réunions ETR seront envoyés aux CODEPs. D'autre part, les comptes-rendus des CODIR régionaux seront diffusés pour information aux CODEPs.

d) Conception d'un argumentaire et d'un PowerPoint commun aux quatre départements et organisation d'une réunion pour secrétaires et agents de développement

L'argumentaire permettant de donner un minimum d'informations et une orientation vers les bons interlocuteurs (comité régional, technicien COREG) aux personnes intéressées par la formation d'animateur sera l'objet d'une formation. Celle-ci sera organisée le **Lundi 10 Juillet 2006** et concernera les secrétaires et Agents de Développement des quatre CODEPs, ainsi que la secrétaire du COREG. Le contenu de l'argumentaire et l'ensemble des informations nécessaires seront définis lors de cette réunion.

La conception du PowerPoint sera également à l'ordre du jour de la réunion prévue le 10 Juillet. Ainsi ce regroupement permettra d'établir une liste des informations pouvant être insérées dans ce PowerPoint. Celui-ci constituera un document de présentation de la fédération et du concept Sport-Santé. Il comportera une explication des activités proposées ainsi que des photos de cours et éventuellement des vidéos pour une utilisation dans les manifestations et forums. Quelques diapositives seront consacrées au recrutement d'animateurs afin de permettre un double emploi du diaporama.

C- Analyse de la démarche

Après avoir analysé le « pourquoi » du projet et la mise en place effective de celui-ci, il faut désormais étudier les résultats obtenus et les comparer aux résultats attendus en amont du projet. D'autre part il sera nécessaire, suite à cette mise en parallèle des résultats, prendre en compte les perturbations apparues lors des différentes étapes du projet. Ainsi il sera intéressant de voir comment ces perturbations se sont présentées et la manière dont il a fallu s'y adapter dans la continuité du projet. Enfin, nous verrons la pérennisation du projet pour la saison prochaine et les suivantes.

1) Comparaison des résultats et prise en compte des perturbations

a) Comparaison des résultats

Nous pouvons différencier et évaluer deux types de résultats obtenus/attendus :

- les 4 résultats liés aux objectifs du COREG (vu précédemment lors de la partie « objectifs du COREG EPGV Lorraine » II-A-1-a) que nous appelleront « résultats du projet ».
- les résultats liés à la création du réseau de communication (le retour des coupons, les catégories représentées, les personnes impliquées...) que nous désigneront comme « résultats du travail effectué ».

♦ Les résultats du projet

Le premier résultat attendu par le COREG EPGV Lorraine pour ce projet était de mettre en place des solutions adaptées aux besoins locaux liés au recrutement d'animateurs EPGV en Lorraine.

La création du réseau de communication et les travaux engagés par celui-ci entrent pleinement dans le cadre du développement du COREG EPGV Lorraine et en particulier pour l'objectif de recrutement d'animateurs. La volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs des quatre départements dans ce projet met en évidence le travail de proximité entrepris. Par ces actions, la détermination à répondre aux besoins locaux par des solutions adaptées est mise en évidence dans ce projet. Suite au travail réalisé lors des différentes réunions, trois nouveaux outils de communication régionale vont être réalisés par le COREG EPGV Lorraine dans le but de recruter de nouveaux animateurs. Ces outils seront conçus en fin de saison 2005-2006 et donc opérationnels et utilisables par les acteurs départementaux et régionaux dès le début de saison 2006-2007 (moment où le recrutement des nouveaux animateurs est réalisé). Ces documents vont répondre aux attentes des acteurs locaux qui, par leur implication, ont pu souligner leurs besoins et participer à la conception de ces outils de communication.

Le deuxième résultat attendu était de provoquer des rencontres et échanges entre les différents acteurs des quatre départements lorrains.

C'est dans cet optique que la création d'un réseau de communication en Lorraine fut entreprise. Pour cela, les différentes catégories d'acteurs des quatre départements ont été contactées et les personnes motivées furent impliquées dans le projet. L'objectif était également d'obtenir l'adhésion des quatre départements lorrains au projet en impliquant les différents acteurs dans le fonctionnement de celui-ci. L'implication des acteurs dans la mise en place du projet a provoqué leur adhésion mais également des échanges qui ont orienté les décisions sur la conception des outils et les actions à mettre en place. En effet, les réunions de « création du réseau de communication » et d' « uniformisation de la communication régionale » ont permis des échanges entre les acteurs du COREG EPGV Lorraine. En particulier lors de la première réunion qui permettait un travail en petit groupe pluridisciplinaire avec des interactions facilitées entre les participants.

Le troisième résultat attendu par le Comité Régional consistait à prendre en compte les particularités départementales dans la mise en place des actions régionales. Par l'implication des différents acteurs départementaux, l'organisation du projet prenait en compte cette donnée. D'autres particularités du projet nous permettaient également d'obtenir un résultat positif sur cet axe. Ainsi, des réunions départementales avaient été prévues et permettaient de réaliser une réflexion avec les acteurs d'un CODEP, prenant en compte ses particularités et ses besoins propres. D'autre part, comme nous l'avons précisé précédemment, les organismes à contacter restent des compétences départementales et sont donc des orientations spécifiques à chaque CODEP. De même, la diffusion des documents et d'autres actions comme l'envoi de courrier, l'organisation de réunion de secteurs, la participation à des forums et manifestations sont des décisions d'implication ou non des CODEPS.

Enfin, le quatrième et dernier résultat attendu pour ce projet était d'améliorer la communication Interne et la diffusion des informations en Lorraine. Le tour de table organisé lors de la première réunion a permis de mettre en évidence certaines informations erronées qui pouvaient être un frein au recrutement d'animateur (notamment l'obligation de se former sur les trois publics). C'est pourquoi des mesures ont été prises afin d'améliorer la communication en Lorraine, en particulier l'envoi des comptes-rendus des réunions d'Equipe Technique Régionale et Comité DIRECTEUR aux CODEPS. Cette décision a été prise dans le but d'améliorer la diffusion des informations en Lorraine et améliorer l'efficacité de la communication Interne.

Les quatre résultats attendus par le COREG EPGV Lorraine ont été pris en compte dans la mise en place du projet et les résultats obtenus correspondent à ceux attendus. Le travail effectué a en effet permis d'obtenir des résultats satisfaisants débouchant sur des actions concrètes. Il apparaît difficile de quantifier ou de situer sur une échelle de valeur le « niveau de réussite » qu'offre les actions entreprises mais elles ont toutes été acceptées par l'ensemble des participants et apparaissent comme des réponses adaptées aux attentes locales.

♦ Les résultats du travail effectué

Les résultats liés à la création du réseau de communication concernent en premier lieu le retour des coupons-réponses afin d'évaluer le niveau d'implication des différentes catégories d'acteurs de chaque département. Puis il faudra également prendre en compte les personnes participant au réseau de communication suite à un contact informel et qui ne sont donc pas comptabilisées dans ces retours de coupons. Enfin nous étudierons la composition de ce réseau en détail avec les résultats attendus et obtenus en terme de représentativité par CODEP et par catégorie.

Retour des coupons réponses

	ANIMATEURS				DIRIGEANTS				ELUS			
	Envoyés	OUI	NON	Sans Retour	Envoyés	OUI	NON	Sans Retour	Envoyés	OUI	NON	Sans Retour
Meurthe-et-Moselle	84	3	2	79	84	1	5	78	6	2	/	4
Meuse	39	2	2	35	51	1	4	46	6	2	0	4
Moselle	93	/	4	89	129	/	10	119	6	1	3	2
Vosges	65	1	/	64	70	/	1	69	3	2	1	/
TOTAL	281	6 Soit 2%	8 Soit 2,8%	267	334	2 Soit 0,6%	20 Soit 6%	312	39 dont 18 COREG	7 Soit 18%	4 Soit 10%	10

Précisons que 18 courriers ont été envoyés aux élus régionaux pour informations. Ce courrier fut envoyé par le COREG et permettait d'éviter un double envoi vers les personnes étant élus régional et départemental. Il faut souligner que pour le retour des coupons des élus, sur les 7 volontaires, 4 sont également des élus régionaux.

Au total, 654 courriers ont été envoyés par les différentes structures régionales et départementales avec un retour de **47** coupons soit **7 %**. Sur ce retour nous avons **15 réponses positives** soit **2,3%** de l'ensemble des coupons envoyés et **32%** de réponses positives sur les coupons effectivement reçus. Comme nous l'avons envisagé en début de projet, l'implication et la motivation des personnes est un point essentiel de la création et du fonctionnement du réseau de communication.

Dans les résultats attendus, nous avons prévus deux représentants par catégories et par département plus les quatre agents de développement ce qui nous amenait à un groupe de 28 personnes. Or nous n'avons reçus que 15 réponses positives par coupons-réponses dont un élu de la Meuse (55) qui ne s'est finalement pas impliqué soit **14 participants suite au retour des coupons-réponses**. C'est pourquoi il fallait mettre à profit les nombreux contacts informels pour compléter ce réseau de communication.

J'ai donc contacté, directement ou par certains relais départementaux, des personnes susceptibles de s'investir dans un projet comme celui-ci. Ainsi, douze personnes se sont impliquées dans ce réseau de communication pour le compléter et atteindre un nombre de participants total pour le réseau de communication en Lorraine de 26.

En détail, nous avons obtenu la participation suite à un contact informel de :

- 2 animateurs de Moselle (57)
- 2 dirigeants de sections de Moselle (57)
- 1 dirigeant de section des Vosges (88)
- 1 élu de Moselle (57)
- 2 élus des Vosges (88)
- 4 Agents de Développement des quatre départements lorrains

Parmi les 26 participants, la répartition par catégories et par département des acteurs ne correspondait pas obligatoirement aux résultats attendus. Il était donc nécessaire d'évaluer ces représentations par catégories et par CODEP afin de mieux cibler l'implication des participants.

Nous mettrons donc en parallèle les résultats attendus et obtenus en terme de participants :

Composition du réseau de communication

Graphique 11

	CODEP	Attendus		Obtenus	
Elus	54	2	8	2	9
	55	2		1	
	57	2		2	
	88	2		4	
Dirigeants de Sections	54	2	8	1	5
	55	2		1	
	57	2		2	
	88	2		1	
Animateurs	54	2	8	3	8
	55	2		2	
	57	2		2	
	88	2		1	
Agents de Développement	54	1	4	1	4
	55	1		1	
	57	1		1	
	88	1		1	
TOTAL		28		26	

La composition du réseau de communication met en évidence un écart de deux personnes par rapport aux résultats attendus. Ce décalage est minime et ne doit pas modifier ni interférer dans le fonctionnement du réseau. Dans les répartitions par catégories, on voit un élu supplémentaire par rapport aux 8 prévus et 5 dirigeants de sections sur les 8 attendus mais les multiples fonctions de certains élus peuvent nous permettre de compenser ce décalage. Le nombre d'animateurs et d'Agents de Développement est atteint avec un petit changement dans la répartition des animateurs par CODEP (1 des Vosges et 3 de Meurthe et Moselle).

L'**Annexe 10** nous apporte plus de précisions sur les personnes impliquées dans le réseau de communication et leur fonction respective.

Après avoir étudié l'implication des personnes dans le réseau de communication par le biais du retour des coupons-réponses et de la composition de ce réseau, il faut désormais s'intéresser aux perturbations qui sont apparues dans ce projet au cours de la mise en place mais également du déroulement des différentes réunions.

b) Prise en compte des perturbations

Comme dans tout projet, il a fallu faire face à de multiples perturbations d'ordre très divers lors de la création de ce réseau de communication en Lorraine. Je vais maintenant présenter ces perturbations et la façon dont je me suis adapté à celles-ci dans mon organisation.

◆ *1^{ère} perturbation : la fin de l'homologation des diplômes EPGV*

Nous l'avons souligné lors de l'analyse contextuelle, l'homologation des diplômes EPGV prendra fin le 27 Août 2007. Ainsi il fallait prendre en compte cette perturbation, sur laquelle je ne pouvais agir, en adaptant mon organisation et mon travail. Pour cela, il était nécessaire de concevoir des outils de communication en fonction de cette contrainte. Les deux documents prévus pour la saison 2006-2007 et qui doivent être opérationnels à la rentrée 2006, seraient donc utilisés pour mettre cette perturbation comme un argument de recrutement.

En effet, la fin de l'homologation et l'attente du CQP nous mettent dans une situation où les animateurs formés après le 27 Août 2007 ne pourront plus animer contre rémunération (= bénévolat). C'est dans ce cadre que les outils de communication créés ne seront utilisables en l'état que pour la saison 2006-2007.

Le document de « Formation Initiale » destiné à recruter de nouveaux animateurs informera les personnes intéressées de cette contrainte en page 4 et le déroulé de formation présent en page 2 sera intitulé « Formation Diplômante 2006-2007 » afin de ne pas induire en erreur les futurs stagiaires.

Le « Cahier Spécial Formation » destiné à une diffusion interne informera en page 1, les animateurs en place de cette mesure et incitera donc les animateurs à se

former sur un nouveau public dès la saison prochaine. Ceci est appuyé par une annexe (**Annexe 11**) intitulée « Pourquoi se former en 2006-2007 ? », insérée dans le Bulletin Régional n°5 et diffusée à l'ensemble des animateurs et dirigeants de sections du COREG EPGV Lorraine.

Cette perturbation a été prise en compte dans la mise en place du projet et dans le travail effectué par la suite afin de l'utiliser au mieux comme un argument de recrutement pour la saison prochaine.

◆ *2^{ème} perturbation : la composition du réseau de communication*

La composition du réseau de communication ne correspond pas exactement à ce qui était attendu au préalable même si cet écart est minime : manque de dirigeants de sections, représentativité des élus et animateurs par CODEP non respectée. Comme nous l'avons souligné précédemment, certains acteurs ont de multiples fonctions, et nous ont permis de combler les décalages entre les résultats attendus et obtenus en terme de représentativité par catégorie. En effet, lors du travail en groupe pluridisciplinaire, on a par exemple pris un élu de Meurthe-et-Moselle qui est également dirigeant de section et on lui a demandé de tenir cette fonction dans sa réflexion. Ces multiples fonctions permettent également de travailler avec des personnes qui ont une vision plus large de la situation et prennent donc en compte les conséquences que pourrait avoir une décision sur les différentes catégories d'acteurs. Cette souplesse du réseau de communication Lorraine n'est pas négligeable et constitue un des principaux atouts de son fonctionnement.

◆ *3^{ème} perturbation : l'absence de certains participants lors des réunions*

Certains acteurs du réseau de communication ne pouvaient être présents à toutes les réunions auxquelles ils ont été conviés ce qui m'a amené une nouvelle fois à adapter mon organisation.

Ainsi lors de la première réunion, des participants ne pouvaient être présents et de plus, une personne m'informait la veille de son indisponibilité et m'amenait donc à modifier les groupes pluridisciplinaires déjà prévus. Cette contrainte prise en compte, la composition des groupes restait cohérente et permettait un travail efficace et productif. D'autre part, lors de cette première réunion, les représentants des Vosges, venus en co-

voiturage avaient l'obligation de partir à 11h30 et non à midi comme prévu. Encore une fois, l'organisation de la réunion était adaptée et permettait d'effectuer le travail prévu malgré ce départ prématuré. En effet, du temps fut gagné sur certaines parties (tour de table, bilan des actions menées et pause)

La disponibilité des acteurs restait un problème essentiel pour les deuxièmes rencontres réalisées en département. En effet, pour la réunion du CODEP 54, les 3 animatrices avaient un cours et ne pouvaient être présentes. Là encore, les multiples fonctions de la Présidente de CODEP et de l'Agent de Développement (animatrices toutes les deux) nous permettait de travailler correctement sans subir l'influence de ces absences. Le même cas de figure se reproduisait dans les Vosges et une adaptation similaire garantissait un travail efficace.

La perturbation la plus importante dans ce domaine concernait la réunion du CODEP 55, le groupe meusien étant déjà restreint dans son implication. Seule une élue/animatrice et l'Agent de Développement étaient présentes. Les absences étaient justifiées par un manque de personnel sur le lieu de travail et donc une obligation de présence ou encore par une erreur de date sur la réunion. Ces manques de participants ne pouvaient être compensés mais le travail effectué en groupe « très restreint » fut utile et productif malgré tout.

◆ *4^{ème} perturbation : le comportement de certains participants*

Cette perturbation n'est apparue que lors de la dernière réunion, lors de la mise en commun du travail effectué dans les différents départements. Il faut concéder qu'elle fut surprenante et assez difficile à gérer car apparaissant dans la phase finale du projet entrepris.

Ainsi, des propositions faites lors des deuxièmes rencontres par la majorité des CODEPS (présence des Agents de Développement lors de certaines réunions ETR notamment) furent refusées catégoriquement par des acteurs qui étaient à l'origine de ces suggestions. Ce qui provoqua d'ailleurs une incompréhension des Agents de Développement présentes et certaines tensions dans le groupe. Je fus moi-même surpris par la versatilité de certains participants et mon incompréhension demeure vis-à-vis de ces réactions. Ce changement d'attitude fut pris en compte et modifia ma perception du groupe et du comportement de certaines personnes. Cette perturbation et la suivante

m'amenaiement à prendre de recul afin de mieux comprendre ce revirement soudain et l'intérêt de celui-ci.

Ainsi la même personne qui fait partie de ces acteurs aux multiples fonctions allait, lors de cette troisième et dernière réunion, monopoliser en partie le temps de parole et créer un axe de discussion bipolaire avec un autre acteur aux fonctions différentes. Il convenait de recadrer ces participants, ce qui fut fait dans une certaine mesure de par l'insistance des deux protagonistes à s'étendre sur un sujet annexe à la création des documents (le coût de la formation). Ceci fut l'objet d'un recadrage sur le sujet du jour et l'orientation de la parole vers d'autres participants.

Ces attitudes furent assez néfastes pour le groupe lors de cette dernière réunion même si elles ne modifient ni ne tronquent en rien l'objectif et l'intérêt des décisions prises. Ces comportements ont en effet inhibés quelque peu certains participants pendant une petite partie de cette troisième rencontre. Ces comportements sont sans aucun doute dus à une bonne connaissance des divers aspects du fonctionnement du COREG, du CODEP et de la fédération de par les multiples engagements de ces acteurs dans diverses fonctions. On peut malheureusement y imputer également des objectifs personnels (augmentation du temps de travail) qui auraient pu, dans un autre cadre, modifier voire déstabiliser le fonctionnement du groupe et donc influencer sur les résultats obtenus.

Suite à cette étude des différentes perturbations apparues lors de ce projet, il apparaît intéressant de présenter les prochaines étapes du projet et les différentes possibilités de le pérenniser en menant de nouvelles actions dès la saison prochaine.

2) Pérennisation du projet

Le projet de création du réseau de communication en Lorraine étant mené à bien, il convient d'anticiper l'évolution future de ce réseau et les axes de travail intéressant dans l'optique du développement du COREG EPGV Lorraine.

Dès la fin de saison (fin Juin et Juillet), les outils de communication de recrutement seront créés et permettront d'effectuer les actions prévues par le réseau de communication pour la saison prochaine. Il sera indispensable d'évaluer l'impact des actions engagées et de recadrer si besoin les démarches à entreprendre. Des réunions de

mise en commun et d'amélioration seront alors organisées afin de s'adapter aux nouvelles données.

La mise en place du CQP sera également, dès la saison prochaine, un axe de travail pour le réseau de communication puisque les outils devront être à nouveau adaptés à ce diplôme et à ses attentes. Les actions pourront également être adaptées en fonction des nouvelles spécificités et perspectives offertes par ce Certificat de Qualification Professionnel.

Enfin, le réseau de communication Lorraine a été créé dans le but de travailler sur les différents besoins liés aux domaines de compétences du COREG mais également des CODEPS. Ainsi, d'autres axes de réflexion ont déjà été proposés lors de la troisième réunion pour le réseau de communication. Il s'agit notamment de continuer à travailler sur le recrutement d'animateurs mais également de s'étendre au recrutement de licenciés et dans un cadre plus large de travailler sur le développement de la notoriété de la FFEPGV en Lorraine.

La pérennisation de ce projet est d'autant plus d'actualité qu'une prise de conscience du manque d'adaptation des outils fédéraux ait été faite au niveau national. Un courrier fut ainsi envoyé aux CODEPS et COREGS afin de mieux connaître les actions engagées localement et cibler au mieux les besoins de ces structures déconcentrées et décentralisées en terme de communication.

Conclusion

Pour mener à bien mon projet complexe j'ai effectué, dans un premier temps, une analyse contextuelle au niveau national puis local. L'analyse nationale m'a ainsi permis de faire un état des lieux mais aussi de prendre en compte les différents facteurs qui entraînent dans le processus de recrutement d'animateurs EPGV (fin de l'homologation des diplômes, attente du CQP...). Ceci m'a ensuite amené à étudier la situation du COREG EPGV Lorraine en terme d'animateurs, de licenciés et de sections mais également à prendre en compte les particularités des quatre départements lorrains. Puis la présentation des différents outils de communication existants au niveau national et régional nous offrait une vision éclaircie de la situation actuelle, ce qui nous permettait de mieux cibler les besoins locaux et les attentes vis-à-vis de la fédération. Cette analyse a mis évidence le décalage qui existe entre les situations régionales et départementales qui souffrent du même manque d'animateurs et ce qui est proposé au niveau national en terme de communication. Il convenait donc de mettre en place une solution adaptée au recrutement d'animateurs qui prenne en compte les particularités des différents départements tout en gardant une identité et une uniformisation des outils et actions de communication en Lorraine.

La création d'un réseau de communication en Lorraine permettait de répondre à ces attentes régionales et départementales par la mise en place d'un groupe pluridisciplinaire, source d'échanges et de mutualisation des expériences pour les participants. Une méthodologie fut employée afin de n'omettre aucun acteur important (élus, dirigeants de sections, animateurs, agents de développement) du fonctionnement du COREG et des CODEPS Lorrain et donc de réaliser un projet en cohérence avec les attentes locales. L'implication des personnes restait un des points stratégiques de projet complexe basé sur le volontariat. L'utilisation croisée de contacts formels et informels a permis de créer un groupe où chaque catégorie d'acteur était représentée et ce, pour chaque département.

L'organisation de réunions régionales mais également départementales, avec des objectifs précis, offrait une ligne directrice claire à laquelle adhérait l'ensemble des participants.

Le travail effectué lors de ces différentes réunions nous amenait à concevoir des outils et à déterminer un certain nombre d'actions à mener régionalement et dans les départements. D'autre part, l'organisation de ce projet rentrait pleinement dans les objectifs fédéraux et celui-ci fut mis en place dans le respect des orientations nationales. Comme dans tout projet, les perturbations furent prise en compte et permettaient, lorsque que cela était possible, une utilisation de celles-ci dans une optique positive afin d'argumenter et d'appuyer le travail effectué. Les résultats obtenus furent très proches de ceux attendus au début du projet et le décalage existant était minime et n'a eu que très peu d'influence sur le déroulement et la suite du projet.

Enfin, la création de ce réseau de communication n'est pas une finalité mais au contraire le début d'un travail régional en cohérence avec les besoins de proximité. C'est pourquoi, les actions entreprises vont être évaluées et ajustées dès la saison prochaine afin d'améliorer ce qui a été mis en place et pérenniser ce réseau d'acteurs. En effet, d'autres sujets variés (notoriété, recrutement de licenciés...) vont être l'objet d'une réflexion similaire lors des saisons prochaines.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1	Publics et Produits de la FFEPGV
Annexe 2	Courrier élus
Annexe 3	Courrier animateurs
Annexe 4	Déroulement première réunion
Annexe 5	Composition des groupes pluridisciplinaires
Annexe 6	Compte-rendu première réunion
Annexe 7	Compte-rendu deuxième réunion
Annexe 8	Déroulement troisième réunion
Annexe 9	Compte-rendu troisième réunion
Annexe 10	Composition du réseau de communication Lorraine
Annexe 11	Annexe bulletin n°5

Annexe 1

Publics et produits de la FFEPGV

ENFANTS

▶ **Gym' Câline** est destiné aux enfants de 9 mois à 2 ans avec Papa ou maman.

Besoins du public :

- Découvrir l'environnement matériel et humain
- Découvrir son propre corps et ses possibilités d'action

Objectifs à atteindre :

- Développer l'équilibre, les appuis, la locomotion
- Construire des repères
- Reconnaître des relations différentes

▶ **Gym 3 Pommes** est destiné aux enfants de 3 à 5 ans.

Besoins du public :

- Un éveil psychomoteur
- Jouer avec les autres

Objectifs à atteindre :

- Faire agir seul et avec les autres
- Reconnaître l'espace et le temps
- Découvrir ses possibilités d'action et d'expression

▶ **Récréa'Gym** est destiné aux enfants de 6 à 12 ans

Besoins du public :

- Faire des expériences motrices variées
- Jouer avec les autres

Objectifs à atteindre :

- Diversifier les aptitudes physiques
- Devenir habile dans un large éventail de situation motrice
- Développer sa personnalité et sa relation aux autres

▶ **Adogym.com** est destiné aux adolescents de 13 à 17 ans

Besoins du public :

- Se dépenser, se dépasser (recherche de sensation...)
- Construire son image corporelle
- Se retrouver en groupe

Objectifs à atteindre :

- Découvrir les activités physiques
- Gérer la dépense énergétique, connaître son corps
- Favoriser les relations interpersonnelles
- Rechercher la créativité

ADULTES

▶ **Gym'Jeune** est destiné à un public de 18 à 30 ans

Besoins du public :

- Se dépenser
- Gérer le stress

Objectifs à atteindre :

- Renforcer l'image et la confiance en soi
- Développer les aptitudes physiques

▶ **Gym'Plurielles** est destiné à un public d'adultes

Besoins du public :

- Rechercher le bien être
- Optimiser la capital santé et la condition physique
- Découvrir de nouvelles activités physiques et sportives

Objectifs à atteindre :

- Apprendre à gérer l'effort
- Développer les potentialités physiques
- Maintenir durablement son intégrité physique et psychique dans un environnement évolutif

▶ **Corpo'Gym** est destiné à un public de salariés de toute entreprise

Besoins du public :

- Réduire les effets préjudiciables des postures de travail
- Se libérer des fatigues du travail

Objectifs à atteindre :

- Compenser le déséquilibre musculaire
- Retrouver un placement corporel juste, à réinvestir dans les gestes du travail
- Diminuer les effets du stress

▶ **Atoût'Gym** est destiné aux personnes présentant une déficience mentale légère ou des particularités physiques/sociales

Besoins du public :

- Maintenir le bénéfices des rééducations entreprises dans le milieu médical
- Rechercher une appartenance au groupe
- Améliorer les capacités physiques

Objectifs à atteindre :

- Se ré-entraîner à l'effort
- Récupérer les aptitudes physiques antérieures
- S'intégrer et agir dans un groupe

SENIORS

▶ **Gymmémoire** est destiné à un public de seniors autonomes

Besoins du public : - Entretenir sa mémoire pour mieux organiser et valoriser sa vie quotidienne

Objectifs à atteindre : - Renforcer et stabiliser les mécanismes de la mémorisation
- Réinvestir dans la vie quotidienne

▶ **Actigym'Senior** est destiné à un public de retraités actifs de 60 ans et plus

Besoins du public : - Garder une bonne condition physique
- Préserver l'équilibre et la mémoire
- Avoir des relations sociales

Objectifs à atteindre : - Optimiser les potentialités physiques
- Préserver l'adaptation à l'environnement
- Renforcer le lien social

▶ **Gym'Autonomie** est destiné à un public de seniors en perte d'autonomie physique et/ou psychique

Besoins du public : - Conserver une qualité de vie satisfaisante
- S'exercer aux gestes du quotidien

Objectifs à atteindre : - Améliorer les perceptions fines (toucher, ouïe...)
- Entretenir la mobilité articulaire et la tonicité musculaire
- Maintenir la communication verbale

▶ **Gym'Equilibre** est destiné à un public de seniors autonomes et seniors en institution

Besoins du public : - Prévenir la chute et ses conséquences
- Lutter contre la sédentarité et l'isolement social

Objectifs à atteindre : - Améliorer les facteurs d'équilibre
- Savoir descendre au sol et se relever
- Réagir après la chute

Annexe 2

Tomblaine, le 10 Février 2006

Commission Communication
Ludovic DELVAL

Aux élus des Comités
Départementaux
et du Comité Régional Lorraine

Objet : groupe de réflexion communication

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer la communication en Lorraine, le Comité Régional EPGV propose de mettre en place un groupe de réflexion. Aussi, est-il nécessaire de développer une pluridisciplinarité dans la composition de celui-ci.

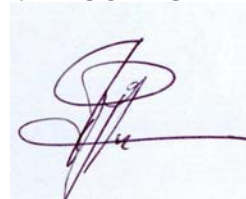
Nous faisons donc appel à vous élus des Comités Départementaux pour que vous vous impliquiez dans ce projet.

Votre participation sera associée à celle de dirigeants de section, d'animateurs et de l'agent de développement de chaque département. Pour une meilleure productivité de ce groupe de réflexion, la présence d'au moins 2 élus par département est souhaitable. Ceci afin de travailler en binôme au sein de chaque département et d'assurer la présence d'un représentant par CODEP lors des différentes réunions. Une première rencontre sera organisée le **Samedi 25 Mars 2006 de 8h30 à 12h00** à la **Maison Régionale des Sports de Tomblaine**.

Veillez agréer nos salutations les plus sportives.

Manuel PEREZ
Président COREG EPGV

Lorraine



Nom :.....

Prénom :.....

Représentant le CODEP :.....

Participation au groupe de réflexion :

OUI
NON

Suite à la réception de ce coupon, Ludovic DELVAL,
responsable groupe de réflexion vous contactera.

Coupon à renvoyer à votre COREG avant le 1^{ER} Mars 2006.

Annexe 3

Tomblaine, le 1^{er} Février
2006

Commission Communication
Ludovic DELVAL

Objet : groupe de réflexion communication

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer la communication en Lorraine, le Comité Régional EPGV propose de mettre en place un groupe de réflexion. Aussi, est-il nécessaire de développer une pluridisciplinarité dans la composition de celui-ci.

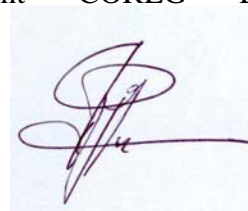
Nous faisons donc appel à vous Animateurs, Dirigeants de sections pour que vous vous impliquiez dans ce projet. En effet, votre proximité et vos compétences vis à vis des licenciés sont indispensables à la réussite de cette action.

Votre participation sera associée à celle d'élus et de l'agent de développement de chaque département. Pour une meilleure productivité de ce groupe de réflexion, la présence d'au moins 2 Dirigeants de section et 2 Animateurs par département est souhaitable. Ceci afin de travailler en binôme au sein de chaque département et d'assurer la présence d'un dirigeant et d'un animateur par CODEP lors des différentes réunions. Une première rencontre sera organisée le **Samedi 25 Mars 2006 de 8h30 à 12h00** à la **Maison Régionale des Sports de Tomblaine**.

Veuillez agréer nos salutations les plus sportives.

Manuel PEREZ
Président COREG EPGV

Lorraine



Nom :.....

Prénom :.....

Représentant le CODEP :.....

Et la section de :.....

Participation au groupe de réflexion : OUI
 NON

Suite à la réception de ce coupon, Ludovic DELVAL,
responsable groupe de réflexion vous contactera.

Coupon à renvoyer à votre CODEP/COREG avant le 1^{er} Mars 2006.

Annexe 4

Réunion groupe de réflexion communication 25 Mars 2006 Maison Régionale des Sports -Tomblaine

8h30	Accueil des participants Petit-déjeuner
9h00	Présentation des objectifs de la réunion : <ul style="list-style-type: none">- Etat des lieux des animateurs en Lorraine (baisse, vieillissement.)- Uniformisation de la communication en Lorraine- Outils de communication fédérale- Documents régionaux déjà réalisés- Pourquoi ce groupe de réflexion ?
9h15	Tour de table de présentation personnelle et des actions entreprises avec les résultats obtenus (positifs, négatifs, sans effets)
9h45	Bilan des actions menées et mise en place des groupes pluridisciplinaires.
10h00	Présentation du travail demandé : <ul style="list-style-type: none">- Quelles sont les cibles potentielles pour devenir animateur GV ?- Quelles peuvent être leurs motivations ? Comment les amener à se former ?- Où trouver des futurs animateurs ?- Comment optimiser l'utilisation des outils actuels (meilleure diffusion, modifier la forme, le contenu) ?- Faut-il créer de nouveaux outils ? Si oui, lesquels ? Quelles informations insérer ? Où les diffuser ?
10h30	Pause
10h45	Mise en commun du travail effectué par les groupes. Discussion.
11h45	Conclusion. Orientations choisies. Echéancier des prochaines rencontres (régionales, départementales).
12h00	Fin de la réunion.

Annexe 5

Groupes de réflexion pluridisciplinaires

GROUPE 1

Jacqueline KLIPFEL	Présidente 88
Valérie MASOTTA	Elus 57
Corinne BASSET	AD 55
Genevieve BENJAMIN	Prés Section 54
Michele PEYRIGUEY	Anim 55

GROUPE 2

Annick COCHIN	Elus 88
Jean-Marie THIRIET	Elus 88
Cathy FRANCOIS	AD 57
Dominique GOBILLOT	Prés Section 54
Françoise LIENARD	Anim 54

GROUPE 3

Manuel PEREZ	Président 57
Corinne GRANGE	AD 54
Christiane VOIRIOT	Prés Sections 88
Isabelle IEMETTI	Anim 54
Bernadette WINGEL	Anim 55

GROUPE 4

Danielle COMBE	Présidente 55
Jean CARDINE	Elus 54
Corinne LAFFONT	AD 88
Marie-Thérèse HAAS	Prés Section 55
Catherine BARBEROT	Anim 57
Thérèse GRAFF	Anim 54

Annexe 6

Compte Rendu Groupe de Réflexion Communication Samedi 25 Mars 2006

Personnes présentes :

- ✚ *Représentant le CODEP 54 :* Thérèse GRAFF, Isabelle IEMETTI, Françoise LIENARD (Animatrices), Geneviève BENJAMIN (Présidente de Section), Dominique GOBILLOT, Jean CARDINE (Elus) et Corinne GRANGE (Agent de Développement).
- ✚ *Représentant le CODEP 55 :* Michèle PEYRIGUEY, Bernadette WINGEL (Animatrices), Marie-Thérèse HAAS (Présidente de Section), Danielle COMBE (Elue) et Corinne BASSET (Agent de Développement).
- ✚ *Représentant le CODEP 57 :* Catherine BARBEROT (Animatrice), Valérie MASOTTA, Manuel PEREZ (Elus) et Cathy FRANCOIS (Agent de Développement).
- ✚ *Représentant le CODEP 88 :* Christiane VOIRIOT (Présidente de Section), Annick COCHIN, Jacqueline KLIPFEL, Jean-Marie THIRIET (Elus) et Corinne LAFFONT (Agent de Développement).

Documents fournis aux participants : une pochette d'informations régionales comprenant une charte graphique fédérale et l'ensemble des ses applications, un triptyque recrutement d'animateurs, des feuilles vierges et un porte-mine FFEPGV.

Documents remis aux Comités Départementaux :

Un CD a été réalisé pour cette réunion et remis aux présidents de CODEP à la fin de celle-ci. Ce CD comprend l'ensemble des logos (encadrés et abrégés) de la fédération, les logos du COREG Lorraine et des quatre CODEPs, tous ces logos sont donnés avec les différentes déclinaisons de couleurs. D'autre part les logos sont fournis sous format JPEG pour une utilisation Internet et sous format TIFF pour des impressions papier.

Le contenu du CD est complété par les codes couleurs à respecter ainsi que les personnages fédéraux pour les fonds de lettre et autres papiers en-tête.

■ **Présentation de la réunion aux participants**

- ❖ Etat des lieux de la situation des animateurs en Lorraine (baisse et vieillissement) et constat du manque d'adaptation des outils de communication fédéraux.
- ❖ Présentation des triptyques de recrutement d'animateurs réalisés l'an dernier.

■ **Objectifs de la réunion**

- ❖ Uniformiser la communication de recrutement en Lorraine.
- ❖ Créer un groupe de réflexion pluridisciplinaire (composé d'élus, dirigeants de section, animateurs et agent de développement) et provoquer des rencontres et échanges entre ces participants.
- ❖ Recenser et évaluer les actions mises en place localement.
- ❖ Définir les pistes à développer en terme de communication de recrutement d'animateurs (cibles potentielles, motivations de celles-ci, outils de communication à modifier ou à créer, lieux de diffusion.)

Après cet état des lieux de la situation des animateurs en Lorraine et la présentation des objectifs de la réunion, un tour de table fut effectué pour que chaque participant se présente à l'ensemble du groupe et fasse partager son expérience personnelle. Ceci afin d'établir un bilan des actions menées dans les différents départements en terme de recrutement d'animateurs.

■ **Bilan des actions menées localement**

Diverses actions ont été entreprises dans les départements dans le but de recruter des animateurs ou des licenciés. Parmi les différentes démarches on peut retenir :

- ❖ Des campagnes radio et presse assez onéreuses avec un retour quasi nul.

- ❖ Une présence dans les différents bulletins municipaux et carnets des associations avec les coordonnées des associations de Gymnastique Volontaire, les lieux, jours et contenu des cours.
- ❖ Information interne par l'intermédiaire des Flash départementaux.
- ❖ Utilisation des sites Internet des Comités Départementaux et des municipalités.
- ❖ Sectorisation pour les zones désertiques et recrutement d'animateurs par équivalence.
- ❖ Recrutement par le bouche à oreille (2 personnes).

Le retour positif sur les actions menées en terme de recrutement d'animateurs est très faible en particulier en ce qui concerne la communication externe (journaux, radios...). Les résultats les plus positifs ont été obtenus par le bouche à oreille, par des équivalences ou en interne (parmi les licenciés des cours de Gymnastique Volontaire).

Suite à ce tour de table, les participants furent répartis en quatre groupes pluridisciplinaires avec une représentation de chaque département et catégorie (élus, agent de développement, présidents de section et animateurs) dans les différents groupes.

Le travail demandé aux groupes était le suivant :

- Quelles sont les cibles potentielles pour devenir animateur GV ?
- Quelles peuvent être leurs motivations ? Comment les amener à se former ?
- Où trouver des futurs animateurs ?
- Comment optimiser l'utilisation des outils actuels (meilleure diffusion, modifier la forme, le contenu) ?
- Faut-il créer de nouveaux outils ? Si oui, lesquels ? Où les diffuser ? Quelles informations insérer ?

■ **Synthèse du travail des groupes pluridisciplinaires**

Le travail effectué en groupes pluridisciplinaires a été productif et riches en idées novatrices notamment grâce à une grande implication de l'ensemble des participants. Les réponses aux questions posées ont été les suivantes :

- ❖ Cibles potentielles :
 - quelqu'un qui recherche une activité complémentaire, partielle.
 - personnes ayant un vécu sportif (pratiquants ou animateurs)
 - individu possédant un bon relationnel, un esprit de leader, qui soit pédagogue.

- les femmes de plus de 40 ans (mère de famille dégagée des obligations familiales)
- les hommes au foyer.
- o Motivations des cibles :
 - obtenir un complément financier.
 - possibilité d'aménager son temps de travail, le choix des horaires.
 - développer le sentiment d'appartenance, adhérer au concept Sport-Santé.
 - la richesse des activités proposées, le plaisir et les bienfaits liés à l'activité physique.
 - une valorisation personnelle par l'animation d'un groupe.
 - le plaisir d'apprendre et de transmettre son vécu de licencié.
 - possibilité de subventions et d'aides financières à la formation.
- ❖ Lieux où trouver les futurs animateurs :
 - dans les universités, en particulier en STAPS (fac du sport) et les lycées professionnels.
 - dans les milieux enseignants, centres sociaux, maisons de retraite (le personnel).
 - lors des forums, manifestations, journées portes ouvertes, fête du sport.
 - sensibilisation lors des formations loisirs, ouvrir les formations continues aux licenciés.
 - ANPE, CREPS, intérim, SIUAP (service inter-universitaire des activités physiques et sportives)
 - sorties des écoles (parents d'élèves)
- ❖ Les outils à créer:
 - affiches.
 - CD de présentation du COREG avec contenu de formation, aides, présentation ESB et des activités proposées dans les cours.
 - plaquette spécifique pour les équivalences.
 - triptyque formation par publics (adulte, enfant, senior)
- ❖ Diffusion des outils et des informations :
 - distribution des plaquettes dans les cours avec argumentation des animatrices.
 - affiches à positionner dans les salles de cours.
 - s'appuyer sur les partenaires pour diffuser les documents, informations et recruter.
 - mobiliser les présidents de sections et les animateurs.
 - utilisation des médias locaux (TV, radio, presse) par l'intermédiaire de mini-reportages

Cette réflexion collective a permis de recenser différentes pistes parmi lesquelles il faudra choisir lors des prochaines réunions départementales afin de définir les orientations définitives en ce qui concerne le recrutement d'animateurs du COREG EPGV Lorraine.

■ **Prochaines échéances du groupe de réflexion Communication**

CODEP 54 : Jeudi 6 Avril, Maison Régionale des Sports de Lorraine à Tomblaine.

De 9h00 à 12h00.

CODEP 55 : Mardi 11 Avril, Domicile de Michèle PEYRIGUEY à Verdun.

De 14h00 à 17h00.

CODEP 57 : Jeudi 20 Avril, Comité Départemental 57 à Luttange.

De 14h00 à 17h00

CODEP 88 : Lundi 3 Avril, Comité Départemental 88 à Epinal.

De 16h00 à 18h30

Objectifs des réunions départementales : Réflexion et prise de décision sur les orientations à prendre pour le recrutement d'animateurs. Choix des outils de communication parmi la liste pré-établie lors de la réunion du 25 Mars ainsi que du contenu de ceux-ci. Détermination des moyens et lieux de diffusion.

COREG : Jeudi 27 Avril, Maison Régionale des Sports de Lorraine à Tomblaine

De 8h30 à 12h00

Objectif de la réunion régionale : Mise en commun des réflexions départementales, élaboration des outils de communication et de la stratégie de diffusion.

Annexe 7

Groupe de Réflexion Communication Compte Rendu des Réunions Départementales

➤ Comité Départemental de Meurthe-et-Moselle (54)

Réunion du Jeudi 6 Avril 2006, 9h00 au CODEP 54.

Etaient présents : Dominique GOBILLOT, Présidente CODEP 54
Jean CARDINE, Membre CODIR
Geneviève BENJAMIN, Présidente Section SAINT-MAX
Corinne GRANGE, Agent de développement

Excusées : Thérèse GRAFF, Animatrice
Isabelle IEMETTI, Animatrice
Françoise LIENARD, Animatrice

■ Actions à mener pour le recrutement d'animateurs du COREG Lorraine

- Mise en place d'une permanence d'un technicien au COREG en début de saison (6 à 8 semaines en Septembre/Octobre) à raison de 2 à 3 demi-journées par semaine pour renseigner les futurs animateurs sur les formations (contenu, attentes, dates, durée...).
- Organiser une formation interne destinée aux secrétaires et Agents de Développement CODEP et secrétaire COREG, ainsi qu'aux membres ETR. Elle peut être organisée afin d'uniformiser les informations à donner aux personnes intéressées.
- Présence des Agents de Développement lors de certaines réunions ETR.
- Valoriser le côté Alternance/ Tutorat de la formation : éventuellement offrir la formation « Tuteur » aux animateurs qui souhaitent encadrer un stagiaire. Etudier la possibilité de rendre obligatoire une Information sur le Tutorat lors du week-end de rentrée à VIGY (30 Septembre et 1^{er} Octobre) avec une diffusion des documents (Triptyque Recrutement + calendrier formations + contenu et attentes formation) lors de ce regroupement.

- Ouvrir les formations continues aux licenciés (Mars-Mai 2007).
- Etre présent lors des forums et manifestations.

■ **Conception et diffusion de documents**

- Créer un document simple et récapitulatif de la formation (conditions d'accès, résumé du contenu de la formation, ce que le stagiaire obtient à la fin de la formation, les coordonnées COREG et celles d'un technicien)
- Diffusion du Triptyque « Devenir animateur EPGV » et du document récapitulatif de la formation à destination des animateurs et dirigeants de sections lors de l'envoi du Bulletin Spécial Rentrée. Ces deux documents pourront être également diffusés à destination des tuteurs, salariés CODEP/COREG, et aux personnes ressources dans les différents organismes (ANPE...)
- Dans le Bulletin Spécial Rentrée, insérer une première information sur la formation « Tuteur » avec incitation à tutorer un stagiaire.
- Sensibilisation des animateurs et dirigeants de sections, par l'intermédiaire du bulletin spéciale rentrée, à encourager les licenciés à se former et à contacter le COREG ou un technicien.
- Elaborer un document interne, destiné à l'ETR et aux formateurs, sur les compétences et capacités attendues chez un animateur EPGV.
- Simplifier le calendrier des formations par public. Pour 2006-2007, le document « Adulte » comportera uniquement des informations sur les dates de stages, le coût de la formation et les aides financières dont bénéficient les stagiaires en formation.
- Conception d'une affiche de recrutement d'animateurs (diffusion auprès des ANPE, Facultés et SIUAP, magasins de sport, lors des manifestations, forums, lieu de cours, MJC, par l'intermédiaire de nos partenaires, des mairies, maison des associations,...).

■ **Organismes à contacter pour le recrutement d'animateurs**

- ANPE, rencontrer une personne référente pour présenter la FFEPGV, notre besoin d'animateurs et apporter un discours en cohérence avec nos attentes et le Concept Sport-Santé.

➤ **Comité Départemental de la Meuse (55)**

Réunion du Mardi 11 Avril 2006, 14h00 au domicile de Michèle PEYRIGUEY.

Etaient présents : Michèle PEYRIGUEY, Membre CODIR
Corinne BASSET, Agent de Développement

Excusées : Danielle COMBE, Présidente CODEP 55
Marie-Thérèse HAAS, Membre CODIR
Bernadette WINGEL, Animatrice

■ **Actions à mener pour le recrutement d'animateurs du COREG Lorraine**

- Envoi d'un courrier aux animateurs et dirigeants de sections. Celui-ci comportera :
 - ◆ La situation du CODEP 55 et du COREG en terme d'animateurs.
 - ◆ Une sensibilisation des animateurs et dirigeants de sections quant à la nécessité d'expliquer avant le cours que la Lorraine manque d'animateurs et donc le besoin de recruter.
 - ◆ Un encouragement des animateurs à recruter parmi les licenciés ; certains hésitent à le faire, craignant que les nouveaux formés ne représentent une concurrence. Les rassurer car, compte tenu du départ prochain de nombreux animateurs, il y a du travail pour tout le monde !
 - ◆ Les coordonnées de l'Agent de Développement et incitation à le contacter pour tout renseignement.
- Organisation de réunions de secteurs pour les animateurs afin d'appuyer le courrier. Argumenter à nouveau le besoin d'animateurs, diffusion de triptyques « Devenir animateurs EPGV » et des contenus de formation.
- Ouverture des formations continues aux licenciés.
- Regrouper les animateurs lors d'un week-end pour garder « l'esprit EPGV ».
- Participer aux forums (éventuellement forum des métiers) et manifestations.

■ **Conception et diffusion de documents**

- Créer un triptyque sur la formation Equivalence.
- Concevoir un document de présentation du COREG et du Concept Sport-Santé pour une large diffusion (mairies, communautés de communes, autres associations et clubs sportifs). Insérer une information sur le besoin d'animateurs.
- Diffusion des triptyques « Devenir animateurs EPGV » et des contenus de formation lors des réunions de secteurs et à la demande des animateurs et dirigeants de sections.
- Conception d'une affiche pour le recrutement d'animateurs.
- Mettre en place un argumentaire commun aux quatre départements à destination des personnes référentes dans les divers organismes.

■ **Organismes à contacter pour le recrutement d'animateurs**

- ANPE avec un argumentaire d'accroche pour la personne référente (également appel d'offre pour le recrutement d'animateurs).
- Centres sociaux, MJC (personnes référentes, diffuser affiche, triptyque, document contenu formation).
- Mairies, communautés de communes.

➤ **Comité Départemental de la Moselle (57)**

Réunion du Jeudi 20 Avril 2006, 14h00 au CODEP 57.

Etaient présents : Cathy FRANCOIS, Agent de Développement
Valérie MASOTTA, Membre CODIR
Laurence BORIS, Présidente de section
Sylviane CRISTINI, Animatrice

Excusés : Manuel PEREZ, Président CODEP 57
Catherine BARBEROT, Animatrice
Martine MORIN, Présidente de Section

■ **Actions à mener pour le recrutement d'animateurs du COREG Lorraine**

- Sensibiliser les dirigeants et animateurs. Organisation d'un regroupement dirigeants de sections et animateurs (le 20 mai 2006), en profiter pour leur donner l'information sur le recrutement : Comment recruter ? Formation (contenu, attentes et débouchés...)
- Profiter des Assemblées Générales des sections pour sensibiliser au recrutement d'animateurs (voir pour faire passer l'information par un membre COTEC).
- Proposer la formation Tuteur pour ceux qui souhaitent encadrer un stagiaire. Objectif de baisser les coûts des visites ETR. Compte rendu de l'animation effectuée par le stagiaire réalisé par le tuteur à destination des membres ETR. Etudier la possibilité de positionner un tuteur par secteur.
- Utiliser la presse (Est Républicain, voir le jour de parution le plus intéressant)
- Diffuser l'information recrutement d'animateurs par l'intermédiaire des panneaux « Infos Mairies ».

■ **Conception et diffusion de documents**

- Conception d'un PowerPoint de présentation de la formation (optique de recrutement).
- Préparation d'un argumentaire commun aux quatre départements afin de tenir le même discours vis-à-vis des personnes référentes des différents organismes à contacter et donc leur fournir les mêmes informations.
- Création d'une affiche de recrutement d'animateurs (diffusion à définir parmi les pistes suivantes : mairies, communautés de communes, collèges/lycées/écoles, universités, lieux de cours, DRDJS, magasins de sport, centre info jeunesse, CREPS, bibliothèques universitaires, missions locales, CIO, MJC, bibliothèque/médiathèque.)
- Diffusion de Flyers.
- Réalisation d'un document d'accompagnement formation (conditions d'accès, contenu, attentes...) à destination des secrétaires CODEP, Agents de Développement et secrétaire COREG.
- Utilisation du site Internet pour passer les informations.

■ Organismes à contacter pour le recrutement d'animateurs

- Contacter l'ANPE, personne référente avec argumentaire et document formation.
- Prendre contact avec Profession Sport 57.
- Trouver les personnes référentes dans les mairies, services des sports, offices municipaux des sports, Conseil Général et les rencontrer afin de leur donner l'information et les documents formation.

➤ Comité Départemental des Vosges (88)

Réunion du Lundi 3 Avril 2006, 16h30 au CODEP 88

Etaient présents : Jacqueline KLIPFEL, Présidente CODEP 88
Marie-Christine SERIEYS, Secrétaire Générale
Jean-Marie THIRIET, Trésorier
Christiane VOIRIOT, Membre CODIR – Présidente Section MIRECOURT
Corinne LAFFONT, Salariée CODEP 88 – Agent de développement

Excusée : Annick COCHIN, Membre CODIR
Maryse SERVANT, Animatrice

■ Actions à mener pour le recrutement d'animateurs du COREG Lorraine

- Sensibiliser les pratiquants par l'intermédiaire de nos animatrices - Proposer la formation continue aux pratiquants.
- Se servir de la Presse. Par exemple, lors de l'obtention de diplômes obtenus par les nouvelles animatrices, photos et articles.
- Utilisation d'IMAGES PLUS (TV locale Epinal).
- Etre présent dans les forums, les Assemblées Générales, Temps forts, pour diffuser l'information. Projection d'un CD de présentation.

■ Conception et diffusion de documents

- Envoi de dépliants « Devenir animateur sportif EPGV » à toutes les sections et à toutes les animatrices. Insister à chaque réunion sur l'importance de trouver des animatrices.
- Réaliser une affiche pour les Centres sociaux.
- CD de présentation du COREG à concevoir.
- Créer des plaquettes d'équivalence pour être bien informé.

■ **Organismes à contacter pour le recrutement d'animateurs**

- Prendre contact avec les Mairies et les Offices Municipaux des Sports dans les grandes agglomérations.
- Prendre contact à auprès de l'I.U.F.M., les Facultés de Droit, de Sciences, l'E.N.S.T.I.B.
- S'appuyer sur les « Syndicats de Communes » notamment pour essayer de regrouper les villages, ne faire qu'une section pour diminuer les coûts et cibler les éventuelles candidates au poste d'animatrice.

➤ **Réunion régionale du groupe de réflexion Communication**

Présence des Agents de Développement départementaux et d'un élu soit deux personnes par département.

COREG : Jeudi 27 Avril, Maison Régionale des Sports de Lorraine à Tomblaine
De 8h30 à 12h00, Salle Vosges (4^{ème} étage)

Objectif de la réunion régionale : Mise en commun des réflexions départementales, élaboration des outils de communication et définition des actions à mener.

Annexe 8

Réunion groupe de réflexion communication 27 Avril 2006 Maison Régionale des Sports -Tomblaine

8h30	Accueil des participants
8h45	Diffusion des comptes-rendus de réunions départementales : <ul style="list-style-type: none">- Synthèse des réflexions engagées- Bilan des orientations régionales (\neq spécificités régionales)
9h15	<u>Conception des outils de communication :</u> <ul style="list-style-type: none">- Document contenu formation- Affiche de recrutement- Document Equivalence- Argumentaire et Powerpoint communs aux 4 départements- Calendrier Formation Adulte simplifié
11h00	<u>Validation des actions à mener :</u> <ul style="list-style-type: none">- Formation destinée aux secrétaires CODEP/COREG et Agents de Développement.- Ouvrir la formation continue aux licenciés.- Offrir la formation Tuteur aux personnes intéressées.- Présence des Agents de Développement dans certaines réunions ETR et COTEC.- Permanence d'un technicien au COREG en début de saison.
11h45	Conclusion. Bilan du travail effectué. Pérennisation du groupe de réflexion ?
12h00	Fin de la réunion.

Les organismes et personnes ressources à contacter restent des compétences départementales et seront donc des orientations spécifiques à chaque CODEP. De même, l'envoi de courrier, l'organisation des réunions de secteurs, la participation à des forums et manifestations sont des décisions d'implication ou non des CODEP de par les spécificités de chaque département et la non transposition des actions d'un département à l'autre.

Annexe 9

Compte Rendu Groupe de Réflexion Communication Mercredi 27 Avril 2006

Personnes présentes :

- ✚ Représentant le CODEP 54 : Dominique GOBILLOT (Présidente CODEP) et Corinne GRANGE (Agent de Développement).
- ✚ Représentant le CODEP 55 : Michèle PEYRIGUEY (élue) et Corinne BASSET (Agent de Développement).
- ✚ Représentant le CODEP 57 : Manuel PEREZ (Président CODEP et COREG) et Cathy FRANCOIS (Agent de Développement).
- ✚ Représentant le CODEP 88 : Jacqueline KLIPFEL (Présidente CODEP), Marie-Christine SERIEYS (Elue et Présidente Commission Communication) et Corinne LAFFONT (Agent de Développement).

Documents fournis aux participants : Compte rendu des réunions départementales du groupe de réflexion.

■ Présentation de la réunion aux participants

Après que les participants eurent pris connaissance des comptes-rendus des réunions départementales, il était intéressant de faire un point sur ce qui apparaissait comme les principales orientations définies lors de ces rencontres. En effet, les demandes des Comités Départementaux se recoupaient en divers points, et c'est donc sur ces actions que le groupe de réflexion allait travailler lors de cette réunion.

Il convenait tout de même de rappeler que ce travail régional n'interférerait pas avec les champs de compétences des CODEPs notamment en ce qui concerne la diffusion des documents et les organismes à contacter. En effet, chaque département a des spécificités qui ne permettent pas forcément de reproduire un modèle d'un CODEP à un autre. C'est également le cas en ce qui concerne les présences lors des Assemblées Générales des sections, pour les forums et autres manifestations.

■ **Objectifs de la réunion**

Suite à ces rappels et à ce bilan des réflexions départementales, les objectifs du jour ont été énumérés et validés par l'ensemble des participants. Le travail demandé était donc :

- la conception d'un Cahier Spécial Formation traitant des Formations diplômantes 2^{ème} et 3^{ème} public, des Formations Continues Certifiantes et Extension public et des Formations Continues Départementales.
- la mise en place d'un document présentant la Formation Initiale pour 2006-2007 et destiné à appuyer le Triptyque de Recrutement d'Animateurs.
- la création d'une affiche régionale de recrutement d'animateurs.
- la réflexion autour d'un document présentant l'Equivalence.

D'autre part, des actions proposées dans différentes réunions départementales devaient être validées par le groupe de réflexion :

- ouvrir la formation continue aux licenciés.
- offrir la formation Tuteur aux personnes intéressées.
- permettre la présence des Agents de Développement lors des réunions ETR.
- concevoir un argumentaire et un PowerPoint commun aux quatre départements. Celui-ci fera l'objet d'une réunion destinée aux secrétaires CODEP et COREG ainsi qu'aux Agents de Développement afin de proposer un minimum d'informations aux personnes souhaitant être renseignées sur la formation et donc uniformiser les informations quel que soit l'interlocuteur.

■ **La conception des documents**

❖ Le Cahier Spécial Formation

Ce document sera présenté sous la forme d'un 4 pages (A3 recto verso), et sera accompagné d'un bulletin d'inscription pour les formations. Il sera diffusé à la rentrée aux animateurs, dirigeants de sections, élus départementaux et régionaux, secrétaires CODEP et COREG ainsi qu'aux Agents de Développement. Il sera construit comme suit :

Page 1 : une photo, un rappel sur la fin de l'homologation des diplômes en Août 2007 et donc sur l'intérêt d'étendre sa possibilité d'animation aux 2^{ème} et 3^{ème} public (Enfants,

Seniors). Une information sur le week-end de rentrée à VIGY pour les animateurs et dirigeants de sections.

Page 2 : Formations Diplômantes 2^{ème} et 3^{ème} public (contenu, lieux, dates et coûts). Rappel sur le fait que la formation peut être intégralement prise en charge, aides financières de la fédération, et possibilité de financement par le CODEP et la section.

Page 3: Formations Continues Certifiantes, Extension public et Formation Tuteur (contenu, lieux, dates et coûts)

Page 4 : Formations Continues Départementales (contenu, lieux, dates et coûts)

❖ Le Devenir Animateur en Lorraine

Ce document sera présenté sous la forme d'un 4 pages (A3 recto verso), il accompagnera le Triptyque « Devenir Animateur » et l'affiche de recrutement d'animateurs. Sa cible sera les futurs animateurs de Gymnastique Volontaire.

Page 1 : Même présentation que l'affiche pour une meilleure identification. Précision de la saison 2006-2007 et du cadre légal de l'animateur de Gymnastique Volontaire (possibilité de rémunération avec un maximum de 10 heures/semaine et 360 heures à l'année).

Page 2 : Chronologie et déroulé de la Formation Diplômante 2006-2007 accompagnée d'une phrase d'accroche.

Page 3 : Informations diverses sur la formation : modalités d'admission, pré requis, contenu et possibilité de débouchés pour le stagiaire.

Page 4 : Combien ça coûte ? Explications sur le financement de la formation, les aides financières possibles, l'hébergement, les informations par rapport à l'employeur principal (dans le cas où le stagiaire a déjà un emploi).

Caricatures des membres ETR à répartir sur le document.

❖ L'affiche

L'affiche de recrutement d'animateurs sera simple, attractive et représentative de l'esprit Gymnastique Volontaire. De format A4 ou A3, à définir selon la demande et le budget (voir les devis des imprimeurs).

Elle sera conçue comme suit :

- en fond, l'image présente sur le Kakémono fédéral ou sur les affichettes Gym'Plurielles. A définir suite aux premières épreuves.

- dans le coin haut gauche, le logo du COREG Lorraine.
- en bandeau en bas à droite, Sport-Santé et Gymnastique Volontaire pour faciliter l'identification.
- en bas, les coordonnées du Comité Régional.
- Titre de l'affiche : Devenir animateur de Gymnastique Volontaire... Pourquoi pas vous ?
- Texte d'appui : Activité rémunérée, Plaisir et Convivialité.

❖ Le document d'Equivalence

Malgré la forte demande, le document concernant l'Equivalence n'a pu être réalisé à cause du manque d'informations fédérales et de l'actuelle redéfinition de ce processus d'Equivalence par la Fédération. Dans ce cadre, les informations données pour une équivalence seront de prendre rendez-vous avec le CTS en place en vue d'un entretien personnalisé et destiné à définir les modalités de l'entrée en formation.

Suite à la conception de ces différents documents, le triptyque concernant la Formation Adulte sera supprimé, car les informations y figurant seront remodelées et présentes dans les nouveaux outils de communication (notamment dans les deux supports de quatre pages présentant les formations initiales et l'ensemble des autres formations). Ceci afin de proposer des documents plus clairs et complets mais également d'éviter une multiplication des outils de communication et donc des doublons quant aux informations proposées.

■ La validation des actions à mener

❖ Ouverture de la formation continue aux licenciés

Cette action a été validée par l'ensemble du groupe de réflexion afin de permettre un rapprochement des licenciés et animateurs mais également dans le but de sensibiliser les licenciés aux différentes formations proposées et par conséquent les amener à se former.

❖ Gratuité de la formation Tuteur aux personnes intéressées

Décision acceptée dans l'optique de recruter et former de nouveaux tuteurs plus facilement. L'investissement personnel du tuteur étant jugé important, une charge financière supplémentaire serait un frein pour les personnes souhaitant s'inscrire dans cette formation.

❖ Présence des Agents de Développement lors des réunions ETR

Malgré les demandes formulées lors des réunions départementales, cette orientation ne fut pas retenue mais cette proposition déboucha sur une nouvelle décision. En effet, désormais tous les comptes-rendus des réunions ETR seront envoyés aux CODEPs. D'autre part, les comptes-rendus des CODIR régionaux seront diffusés pour information aux CODEPs.

❖ Conception d'un argumentaire et d'un PowerPoint commun aux quatre départements et organisation d'une réunion pour secrétaires et agents de développement

L'argumentaire permettant de donner un minimum d'informations et une orientation vers les bons interlocuteurs (comité régional, technicien COREG) aux personnes intéressées par la formation d'animateur sera l'objet d'une formation. Celle-ci sera organisée le **Lundi 10 Juillet 2006** et concernera les secrétaires et Agents de Développement des quatre CODEPs, ainsi que la secrétaire COREG. Le contenu de l'argumentaire et l'ensemble des informations nécessaires seront définis lors de cette réunion.

La conception du PowerPoint sera également à l'ordre du jour de la réunion prévue le 10 Juillet, ainsi ce regroupement permettra d'établir une liste des informations pouvant être insérées dans ce PowerPoint. Celui-ci sera un document de présentation de la fédération et du concept Sport-Santé. Il comportera une explication des activités proposées ainsi que des photos de cours et éventuellement des vidéos pour une utilisation dans les manifestations et forums. Quelques diapositives seront consacrées au recrutement d'animateurs afin de permettre un double emploi du diaporama.

Annexe 10

CODEP	NOM	ADRESSE	N° TEL	FONCTION
MEURTHE ET MOSELLE (54)	Geneviève BENJAMIN	Résidence St Pierre, Entrée 1 Rue Edgar QUINET 54 130 St MAX	03.83.21.18.75	Présidente de section
	Jean CARDINE	1 bis, Rue du Général Fabvier 54 000 NANCY	03.83.27.65.08 06.33.59.56.66	Elu CODEP
	Dominique GOBILLOT	17, Rue Paul Doumer 54 130 St MAX	06.70.64.07.85	Présidente CODEP
	Thérèse GRAFF	28, Avenue Foch 54 270 ESSEY LES NANCY	06.89.03.04.50	Animatrice
	Corinne GRANGE	23, Allée du Muguet 54 840 VELAIN EN HAYE	06.99.31.69.60	Agent de Développement
	Isabelle IEMETTI	1, Rue de Libremont 54 220 MALZEVILLE	06.23.19.87.98	Animatrice
	Françoise LIENARD	5, Rue des Acacias 54 550 PONT St VINCENT	03.83.26.47.61 06.84.17.17.71	Animatrice
MEUSE (55)	Corinne BASSET	6, Rue de la Poste 55 400 ETAIN	03.29.87.10.22 06.08.97.92.33	Agent de Développement
	Danielle COMBE	6, Rue du Four 55 200 VIGNOT	03.29.91.29.49 06.32.05.57.95	Présidente CODEP
	Marie-Thérèse HAAS	21, Rue de la Maternité 55 400 ETAIN	03.29.87.23.74	Présidente de section

	Michèle PEYRIGUEY	1, Allée des Lauriers 55 100 VERDUN	03.29.84.16.22	Animatrice
	Bernadette WINGEL	2, Rue de la Mairie 55 110 LINY DEVANT DUN	03.29.80.97.67	Animatrice

MOSELLE (57)	Catherine BARBEROT	1, Rue Gambetta 57 000 METZ	06.88.16.58.94	Animatrice
	Laurence BORIS	4, Impasse Fabert 57 175 GANDRANGE	06.86.72.39.98	Présidente de section
	Sylviane CRISTINI	3, Rue des Fleurs 57 300 MONDELANGE	06.82.15.65.93	Animatrice
	Cathy FRANCOIS	10, Route de Kedange 57 935 LUTTANGE	06.88.42.24.34	Agent de Développement
	Valérie MASOTTA	2, Place Jean Moulin 57 000 METZ	03.87.32.29.96 06.31.23.79.66	Elue CODEP
	Martine MORIN	8, Rue de la Gendarmerie 57 330 HETTANGE GRANDE	06.66.47.80.23	Présidente de Section
	Manuel PEREZ	4, Impasse Biset-Veymerange 57 100 THIONVILLE	03.82.88.55.27 06.07.95.10.37	Président CODEP
VOSGES (88)	Annick COCHIN	12, Rue Frédéric Chopin 88 150 THAON-LES- VOSGES	03.29.31.56.45	Elue CODEP
	Jacqueline KLIPFEL	37, Chemin du Petit Poucet 88 000 EPINAL	03.29.34.06.68 06.70.18.61.68	Présidente CODEP

Corinne LAFFONT	86, Rue des Pierrottes 88 390 GIRANCOURT	03.29.66.84.50 06.19.48.64.60	Agent de Développement
Marie-Christine SERIEYS	10, Rue de la Verte Colline 88 000 EPINAL	03.29.35.39.69	Présidente Commission Communication COREG
Maryse SERVANT	5, Rue de VERDUN 88 500 MIRECOURT	03.29.37.18.09	Animatrice
Jean-Marie THIRIET	3, Rue Antoine Hurault 88 000 EPINAL	03.29.35.21.48 06.13.80.68.61	Elu CODEP
Christiane VOIRIOT	37, Rue Alain Mimoun 88 500 MIRECOURT	03.29.37.15.13	Présidente de section

Annexe 10

Pourquoi se former en 2006-2007 ?



L'homologation de nos diplômes EPGV prendra fin en Août 2007 et tout diplôme acquis au-delà de cette date ne permettra plus d'animer contre rémunération (= bénévolat). Bien évidemment, tous les diplômes acquis avant Août 2007 permettront d'animer contre rémunération « à vie », dans la limite de 10 heures maximum par semaine et 360 heures par année dans une structure EPGV.

Construisez dès maintenant votre programme de formation pour 2006-2007 en vous appuyant sur le calendrier de formation figurant au verso.

Aide à la Formation

Pour le financement, demandez à votre section « employeur » une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue. Le COREG se tient à votre disposition pour établir des devis de formation.

Animateurs, Dirigeants de Sections :

Merci d'orienter toute personne intéressée par la formation Animateur vers le Comité Régional EPGV (permanences ci-dessous) ou de lui transmettre les coordonnées de Dominique GOBILLOT (Directrice de Formation).

Permanences COREG :

Lundi de 8h30 à 12h00
Mercredi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 8h30 à 12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00

**N'oubliez pas le
Week-end de rentrée,
Les 30 Septembre et
1^{er} Octobre 2006 à
VIGY (57).**

Dominique GOBILLOT : 06.72.43.02.76



**Maison des Sports
B.P. 70 001
13, rue Jean Moulin
54 510 TOMBLAINE
Tel : 03.83.18.87.27
Fax : 03.83.18.87.28**

E-mail: gv.lorraine@wanadoo.fr

La Création du Réseau de Communication du Comité Régional Lorrain d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

DELVAL Ludovic

Jun 2006

Master Conduite de Projets et Développement des Territoires

Université Henri Poincaré – Nancy I Faculté du Sport

Mots clés: **animateurs, réseau de communication, groupe pluridisciplinaire, actions et outils de communication adaptés.**

Résumé

Le Comité Régional Lorrain d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire fait face à un manque d'**animateurs** qu'il est nécessaire de combler. Il convient donc de créer un **réseau de communication** en Lorraine afin d'intégrer les différents acteurs des quatre départements dans un **groupe pluridisciplinaire**. Les compétences des élus, animateurs, dirigeants de sections et agents de développement sont ainsi mutualisées lors de différentes réunions et permettent de mettre en place des **actions et outils de communication adaptés** aux besoins locaux.

Key Word : **sport instructors, communication network, multidisciplinary group, suitable actions and documents of communication.**

Summary

The Regional Committee of Physical Education and Voluntary Gymnastics of Lorraine is facing a lack of **sport instructors** which is necessary to satisfy. It is advisable to create a **communication network** in Lorraine to integrate the different protagonists of the four departments in a **multidisciplinary group**. The mutualisation of the competences of elects, sport instructors, club manager and development agent in different meeting and permit to set up **suitable actions and documents of communication** to local needs.